

Une mère meurt, victime de son héroïsme

[PAGE 2]

TEMPERATURE

CHAUD
AVERSES
(Voir détails page 8)

MONTREAL • MATIN

3

Vol. XVII — No. 262.

MERCREDI, 15 MAI 1946

16 pages

SIX PRÉSUMÉS LANCEURS DE BOMBES PINCÉS

[PAGE 16]

Une grand'mère est assommée à coups de marteau

[PAGE 2]

Trois morts dans un incendie

Une jeune mère et deux de ses cinq enfants ont péri dans un incendie qui ravagea une maison, rue Dalhousie, près de la rue Ottawa, vers 4 h. 30, hier après-midi. Les deux enfants moururent brûlés et asphyxiés avant l'arrivée des pompiers. La maman, elle, succomba quelque quatre heures plus tard, à l'hôpital Saint-Luc, où elle avait été transportée d'urgence par ambulance, souffrant de brûlures généralisées et d'un violent choc nerveux. Comme on le lira plus bas, elle fut victime de son héroïsme. Les victimes sont:

- Mme Margaret Costello, 25 ans, 57, rue Dalhousie;
- Margaret-Rose Costello, 3 ans et demi;
- Henry Costello, bébé de six mois.

Dans une armoire

Le feu prit naissance dans une armoire à vaisselle, dans la cuisine et les flammes se propagèrent rapidement dans toute la maison. Les Costello habitaient les deuxième et troisième étages de l'immeuble de la rue Dalhousie. Les cinq enfants de M. et Mme Henry Costello se trouvaient dans la maison au moment de l'incendie. Deux d'entre eux, Agnès six ans et Carole, 5 ans, s'étaient sauvés en courant et échappèrent de justesse à la mort. La mère courut se saisir de Barbara, fillette de deux ans qui était couchée dans son berceau, près de la cuisine, au deuxième étage. Elle réussit à la confier à des voisins.

Héroïsme de la mère

Elle revint alors dans sa maison pour aller chercher ses deux enfants qui dormaient dans leurs lits au troisième étage, mais n'y put se rendre à cause de l'épaisse fumée et des flammes qui enveloppaient tout l'immeuble.

Les pompiers la découvrirent inconsciente au pied de l'escalier menant au troisième étage. Les cadavres des deux enfants furent trouvés dans leurs lits et transportés immédiatement à la morgue. Mme Costello fut alors transportée d'urgence à l'hôpital St-Luc. Elle succomba à ses brû-

lures généralisées, vers neuf heures, hier soir, entourée de son mari et de plusieurs de ses parents. Son mari se trouvait à son travail au moment de la tragédie. Vers huit heures, hier soir, l'aînée de la famille, Agnès, qui s'était réfugiée chez des voisins, fut transportée à l'hôpital Western, souffrant de brûlures. Heureusement, son état n'inspire aucune crainte.

Nombreux pompiers

Les pompiers furent alertés vers 4 h. 30, hier après-midi. Le chef de district E. Hollett se rendit le premier sur les lieux. Il demanda plus tard du renfort en déclarant qu'il y avait des morts. Le directeur Raymond Paré et l'assistant-directeur J. Roche se rendirent alors d'urgence sur la scène de la tragédie.

On ignorait, hier soir, la cause exacte de l'incendie. On rapportait, en certains lieux, qu'un court-circuit aurait pu le causer. De toute façon, il y aura enquête par les détectives de la Commission des Incendies. Les dégâts causés par le feu et la fumée sont très considérables. Un pompier, M. Alfred Kelly, de la caserne no 3, fut légèrement blessé à un doigt, par des éclats de verre. Il put retourner à son poste après avoir été pansé sur les lieux.

Enquêtes

Le coroner Duckett ouvrira son enquête, ce matin, sur cette tragédie, pour l'ajourner, tout probablement en vue de permettre à la Commission des Incendies de terminer la sienne.

Grand'mère assommée à coups de marteau

Un jeune étudiant qui s'est apparemment sauvé du colège de Rigaud, était de bonne heure, ce matin, l'objet d'une nouvelle chasse à l'homme à la suite d'un attentat perpétré sur la personne de sa grand'mère, âgée de 72 ans. Plusieurs agents de la Sûreté municipale font actuellement enquête dans cette mystérieuse affaire. La

victime fut transportée à l'hôpital Saint-Luc où tard hier soir on nous rapportait que l'état de ses blessures n'était pas aussi grave que l'on pensait. Elle fut assommée à coups de marteau.

Il s'agit de Mme J.-A. Germain, 72 ans, demeurant seule au No 6561, avenue de Saint-Vallier. Vers deux heures, hier après-midi, elle demanda à son petit-fils, qui se disait en congé du collège de Rigaud où il poursuit actuellement ses études classiques, d'aller porter une horloge chez un bijoutier pour la faire réparer.

A coup de marteau

Le jeune homme, Claude Jolicoeur, âgé de 18 ans, lui demanda si elle avait un marteau, prétendant vouloir fixer les clous des semelles de son soulier. D'après la police et d'après le témoignage même de Mme Germain, le jeune collègien se serait alors porté à des voies de faits très graves sur sa grand'mère, en lui assenant plusieurs coups de marteau sur la tête. Jolicoeur aurait ensuite pris la fuite, en disparaissant par une ruelle.

Mme Germain eut la force de se traîner chez une voisine et de donner l'alerte.

Nombreux policiers

De nombreux agents de police se rendirent alors sur les lieux. Les agents Frank Côté et A. Vincent, de la radio-patrouille No 29, arrivèrent les premiers, suivis du sergent Azellus Piché, attaché au poste No 21. Quelques minutes plus tard, plusieurs détectives arrivèrent sur la scène du drame pour y com-

mencer leur enquête. Finalement, l'affaire fut confiée aux sergents-détectives Sylvio Bertrand et Earl McGrath, de l'escouade préposée aux homicides, dirigée par le capitaine-détective Georges Allain.

Motifs mystérieux

Le détective Bertrand nous déclarait, hier soir, que la police ignorait à date les motifs de cet attentat. Serait-ce pour l'argent ou pour l'automobile que possédait la victime? Mystère. Mme Germain elle-même ne pouvait s'expliquer cet attentat. Elle recevait la visite des visiteurs, hier soir, lorsque les autorités de l'hôpital eurent constaté qu'elle prenait du mieux et que son état était beaucoup moins grave que l'on ne l'avait cru. On rapportait en effet qu'elle ne souffrait d'aucune fracture.

Disparu du collège

Le jeune Jolicoeur se serait enfui du collège de Rigaud, au cours de la soirée de lundi. Les autorités du collège ne se seraient aperçues de son absence, qu'après avoir reçu un appel téléphonique de la police.

Le collègien portait, hier après-midi, à l'heure de l'attentat, son uniforme de couleur khaki du corps de cadets du collège des Clercs de Saint-Viateur. Il mesurait cinq pieds et dix pouces de taille et pèse environ 120 livres.

On prie toutes les personnes qui auraient des renseignements sur ses allées et venues de bien vouloir entrer en communication avec la police en signalant l'heure 517.

Bambin heurté par un taxi

Un bambin, Richard Dumoulin, âgé de quatre ans, dont les parents demeurent au No 4281, rue Rivard, fut renversé par une auto en traversant la chaussée en face de chez lui, vers six heures, hier soir.

D'après le rapport des agents Richard Jones et Roland Brunet, de l'auto-radio No 34, l'enfant fut heurté par un taxi, propriété de M. Henri Geoffrey, 5244, rue Des Erables.

Le chauffeur, M. Alphonse Hudon, 4557, rue Borleaux, stoppa immédiatement pour se porter au secours de l'enfant qui fut transporté d'urgence à l'hôpital Sainte-Justine, souffrant d'une fracture du crâne.

Le sergent Georges Paillé, attaché au poste de police-No.14, rédigea le rapport de cet accident.

Hold-up dans une mercerie

Un hold-up fut commis, vers 4 h. 30, hier après-midi, dans un magasin de merceries, à Saint-Henri. Fait à noter, c'était le premier vol à main armée dans un magasin depuis plusieurs jours à Montréal. Deux hommes armés pénétrèrent dans la mercerie de M. Charles Silverstone, située au No 2617 ouest rue Notre-Dame. Ils approchèrent du comptoir et ordonnèrent au propriétaire de vider son tiroir-caisse.

M. Silverstone obéit et les deux bandits s'enfuyèrent alors avec la somme de 687.50. Les agents Guérette et Chartrand, de l'auto-radio No 29, firent enquête sur les lieux. L'affaire fut alors confiée à la Sûreté municipale.

30% des incendies causés par des fumeurs imprudents

"Des statistiques ont révélé que 30 pour cent des incendies sont provoqués par des fumeurs imprudents. Et quelquefois ces incendies entraînent la mort de nombreuses personnes."

C'est ce que déclarait hier soir, à l'hôtel Mont-Royal, M. W. L. Clairmont, commissaire fédéral des Incendies, invité d'honneur au dîner annuel de la Dominion Protective and Advisory Association.

D'ailleurs, continue le conférencier, les incendies, chaque année au Canada, causent des dommages pour une valeur de quinze millions de dollars. Des chiffres si importants devraient inciter toute personne tant soit peu imbue de sens social et être prudent. Il ne faut pas seulement penser à ses intérêts mais à ceux de la collectivité. (Suite à la page 15)

Verdun fera une offre de \$50,000 à l'Hydro-Québec

Au cours de son assemblée régulière d'hier soir, sous la présidence du maire Edward Wilson, le conseil municipal de Verdun a décidé à l'unanimité d'entamer des pourparlers avec l'Hydro-Québec pour en venir à une entente en vertu de laquelle la Commission hydroélectrique paierait annuellement, pour une période de 20 ans à compter du 1er janvier 1946, une somme (Suite à la page 15)

Amateur du couteau!

Désarmé par la police, un nègre est appréhendé pour avoir tenté d'attaquer un gardien de nuit

Un nègre est actuellement détenu aux quartiers généraux de la police municipale, sous l'accusation de tentative de voies de faits graves sur la personne d'un gardien de nuit, alors qu'il était dans un état avancé d'ébriété. Le nègre dut d'ailleurs passer tout d'abord par l'hôpital Saint-Luc pour se faire panser

de coups reçus au cours d'un combat que lui livra le gardien de nuit. Un agent de police réussit à désarmer le nègre qui était armé d'un long couteau de chasse.

Il s'agit, d'après la police, d'un nommé Rober Brown, 46 ans, 68 ouest, rue Dorchester. Vers six

cut cinq points de suture, pour une plaie à la tête, deux points, pour une blessure au front, et trois autres points pour une coupure au nez. Il fut ensuite écroué aux cellules de la police.

Il comparaitra ce matin, sous les accusations précitées. Le couteau dont il s'est servi pour menacer le gardien de nuit fut remis à la Sûreté.

Même nom, mais non de la même couleur!

A l'heure même où la police appréhendait le nègre Brown, un individu portant le même nom, soit Robert Brown, un Irlandais cette fois, était arrêté sous l'accusation d'avoir été trouvé gisant ivre dans un escalier au No 925, boulevard Saint-Laurent. Notre homme, âgé de 59 ans, s'était endormi sous l'effet d'une trop forte dose des produits de Bacchus.

On présume qu'il aurait dégringolé de quelques marches, car il dut lui aussi aller se faire panser à l'hôpital Saint-Luc avant d'être écroué aux cellules.

Dans ce dernier cas, les agents Lorrain et Laurier, de la radio-patrouille, firent enquête.

heures, hier soir, il se rendit au No 1206, rue St-Urbain, et commença à menacer le gardien de nuit, M. E.-G. Plernex, demeurant au No 1249, rue Benoit, apt 4.

Long couteau

Il était armé d'un long couteau et menaçait à tout instant d'en frapper le gardien de nuit. Celui-ci se saisit alors d'une forte canne et en asséna plusieurs coups sur la tête du nègre, en légitime défense, et par ses cris réussit à alerter un agent de police, dirigeant la circulation, non loin de là. L'agent Emile Girard accourut alors sur les lieux et au risque d'être lui-même blessé, réussit à désarmer le nègre. On donna l'alerte et les agents de la radio-patrouille vinrent cueillir le nègre.

Pansé à St-Luc

Ce dernier fut tout d'abord conduit à l'hôpital Saint-Luc où il re-

Soldat entre la vie et la mort

DERNIERE HEURE

Un soldat d'environ 50 ans, D. Molloy, cantonné au camp d'entraînement de St-Blaise, reposait tôt ce matin, entre la vie et la mort, à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'une fracture du crâne subie dans un accident survenu près de Mackayville, peu avant minuit.

Molloy voyageait à bord d'un Jeep de l'armée, conduit par un copain du camp de Farnham, le soldat D. E. Napasney, environ 45 ans, quand celui-ci pour éviter un camion, donna un virage de volant. Molloy perdit l'équilibre et s'assomma sur le dossier de son siège. On sait que ces sièges sont faits de métal. Il s'ouvrit le crâne.

Le sous-inspecteur Marcotte de la circulation provinciale enquête sur les lieux et ordonna le transport du blessé à l'hôpital.

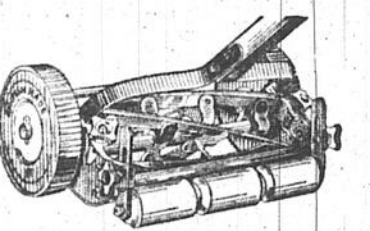
TEMPÉRATURE

Il a plu dans une grande partie de l'Ontario hier, et neige même dans certains endroits. Dans l'ouest du pays le temps s'est maintenu au frais. Cependant à Ottawa et Québec, on a enregistré un maximum de 73 dans l'après-midi. Pour Montréal et la région, on prévoit un temps couvert. Pluie intermittente ce matin et cet après-midi. La pluie devrait cesser vers la fin de l'après-midi. Vents du sud-ouest, 10 milles à l'heure, Maximum prévu: 67.

Caisse populaire fondée chez les fonctionnaires

En présence de plusieurs invités, dont le maire Camilien Houde, et le directeur des services municipaux, Me Louis-A. Lapointe, les fonctionnaires municipaux ont procédé hier soir à l'institution de leur caisse populaire, qui sera affiliée aux Caisses populaires Desjardins. La cérémonie, qui s'est déroulée au local de l'Association des fonctionnaires, était sous la présidence de Me Jacques Perrault, président de l'Union régionale des caisses populaires de Montréal. On remarquait aussi, parmi les invités, M. Emile Girardin, secrétaire des caisses populaires, M. l'abbé Philémon Desmarchais, aumônier de l'union régionale des caisses populaires, et M. Benoît Rajotte, directeur de l'Association des fonctionnaires, le principal initiateur du mouvement. MM. Houde et Lapointe ont dit quelques mots de félicitations à l'adresse des fonctionnaires, et les ont invités à persévérer dans leur nouvelle entreprise.

TISSUS
ROBINTEX
ILS SONT ENCORE RARES
MAIS CELA VAUT BIEN
LA PEINE D'ATTENDRE
DEMANDEZ-LES CHEZ VOTRE TAILLEUR
FABRICATION BRITANNIQUE GARANTIE



TONDEUSES À GAZON Sheffield de construction sans reproche, facile d'opération. 12" x 5 lames d'acier Sheffield.....\$12.00
Réservez la vôtre aujourd'hui. Livraison au commencement de mai. 38
W.H. PERRON & CIE
LIMITÉE
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
235 BLVD ST LAURENT MONTRÉAL

Les édifices publics ne doivent pas brûler de charbon bitumineux

OTTAWA, 14. (B.U.P.) — Par une ordonnance rendue publique ce soir par le ministre de la Reconstruction, C.-D. Howe, l'usage du charbon mou est interdit dans deux provinces pour le chauffage des édifices publics et autres endroits du genre. Le ministre a annoncé qu'à compter d'aujourd'hui, l'usage du charbon bitumineux pour le chauffage des édifices à bureaux, des magasins, des écoles, des théâtres, des édifices publics et tout autre endroit d'affaires est interdit dans les provinces d'Ontario et de Québec. L'ordonnance prohibe également l'usage de ce charbon pour chauffer l'eau utilisée dans les toilettes publiques dans ces deux provinces.

Selon le ministre, les approvisionnements de charbon bitumineux dans le centre du Canada, "continuent à diminuer à un taux alarmant" malgré la reprise de la production dans certaines mines des Etats-Unis à la suite d'une trêve de quinze jours.

Les endroits suivants sont sous-

LES GRANDS MOMENTS DE LA VIE



"Je lègue à mes héritiers..."

"Très bien, supposons que vous soyez justement en train de faire votre testament. Est-ce que votre succession—après le paiement des impôts et des frais funéraires—procéderait à votre famille suffisamment de fonds pour maintenir tout comme avant? Un homme ne peut pas s'attendre à ce que sa femme puisse tenir maison et donner l'instruction nécessaire à ses enfants avec quelques centaines de dollars, son vieux chapeau et son fusil de chasse. Il faut que sa succession comprenne quelque chose de tangible.

Oui, c'est un des moments auxquels tout homme doit faire face avec une certaine appréhension. C'est le genre de situation qui suggère un coup de téléphone pour demander de l'aide au représentant de la North American Life. C'est lui qui vous montrera comment garantir un revenu à votre femme si, par hasard, vous veniez à mourir demain... ou un revenu à tous deux quand vous cesserez de travailler.

NORTH AMERICAN LIFE



Bénéfices Exceptionnels aux Assurés

2 succursales à Montréal
614 OUEST, RUE ST-JACQUES
J. Darley LeMoyné, Gérant.
522 UNIVERSITY TOWER
J. B. Sparling, Gérant

FRANCO SE DÉFEND

La vraie menace n'est pas l'Espagne, mais la Russie

MADRID, 14. (B.U.P.) — Le généralissime Francisco Franco a défendu son régime contre toutes les critiques étrangères, ce soir, dénonçant la Pologne pour les plaintes qu'elle a présentées à l'ONU. Le généralissime a fait remarquer que l'Espagne a sauvé la Grande-Bretagne en demeurant neutre durant la guerre. Parlant devant son nouveau parlement, Franco a rappelé que l'Espagne n'est pas une dictature, qu'elle n'a pas réellement de problèmes internes, et que les vraies difficultés, dans le monde, ce sont les nations qui ont fait la guerre qui ont à y faire face. "Ces nations, dit-il, ont des régimes incapables de résoudre rapidement des difficultés urgentes, qui s'accumulent sans cesse".

Danger communiste
Franco dit qu'aujourd'hui, ce n'est pas l'Espagne, mais plutôt la Russie qui est une menace à la paix mondiale. Il reproche à la France son ingratitude et dit qu'il est paradoxal que la Pologne "communiste" attaque la "catholique" Espagne. M. Franco rappelle qu'après la guerre civile espagnole, tous les pays ont reconnu son régime, à l'exception de la Russie et du Mexique. "Nous n'avons pas repris les relations avec la Russie à cause de divergences d'idées, et avec le Mexique parce que ce dernier voulait que nous lui remettions de l'or, des bijoux et d'autres valeurs volées dans les banques ou les églises mexicaines par des Républicains réfugiés au Mexique".

M. Franco dit qu'en fermant sa frontière française lorsque les Allemands se trouvaient en France, l'Espagne a sauvé l'Angleterre, et il



Francisco Franco

au transport de la viande devant partir pour les Etats-Unis prendront la route de l'Amérique du Sud et de l'Australie, parce qu'on ne peut se procurer de la viande aux Etats-Unis. Il a dit espérer ne pas avoir à diminuer la ration de la viande aux Etats-Unis.

Il a été annoncé que les négociateurs reprendront leurs discussions sur les salaires à sept heures du soir et feront rapport sur leur progrès à M. Truman vendredi.

Siamoises décédées

Portland, Ore., 14. (B.U.P.) — Les jumelles siamoises Hurse sont décédées aujourd'hui. Carol, la plus délicate des bébés blonds rattachés l'un à l'autre à la base de l'épine dorsale, a succombé au début de la journée, et Suzanne 25 minutes plus tard, malgré les traitements à la pénicilline administrés hier. Aucune opération ne pouvait sauver la vie de Suzanne, parce que les deux nouveaux-nés n'avaient qu'un système circulatoire commun.

La mère, Mme Mary Hurse, "a paru soulagée" à cette nouvelle, parce qu'elle savait que les enfants n'auraient jamais pu marcher.

Heurtée par un tram

Colette Saint-Cyr, enfant de cinq ans, dont les parents demeurent au No 5500, ouest, rue Notre-Dame, a été heurtée par un tramway, à l'angle des rues Notre-Dame et Septembre, alors qu'elle traversait la chaussée.

L'enfant fut transportée d'urgence à l'hôpital Children's Memorial où elle est actuellement tenue en observation.

Elle souffre d'une fracture du crâne probable. Les agents du poste de police de Saint-Henri firent enquête sur les lieux.

Pas de viande des E.-U.

Londres, 14. (B.U.P.) — Le ministre des vivres Sir Ben Smith dans une conférence de presse, a déclaré que plusieurs navires servant

On veut éviter une grève du chemin de fer aux E.-U.

WASHINGTON, 14. (B.U.P.) — Les représentants des ouvriers et des exploitants de chemins de fer des Etats-Unis ont consenti aujourd'hui après une conférence avec le président Truman à rouvrir les négociations dans le but d'éviter une grève nationale du chemin de fer fixée pour samedi. La nouvelle de cette décision est parvenue de la Maison Blanche après que le président eut tenu trois conférences séparées avec les délégués des unions et de la direction.

Il a été annoncé que les négociateurs reprendront leurs discussions sur les salaires à sept heures du soir et feront rapport sur leur progrès à M. Truman vendredi.



TARIF SPECIAL

FÊTE DE LA REINE

ALLER et RETOUR pour le PRIX d'un BILLET SIMPLE PLUS UN QUART.

DÉPART
de jeudi, 23 mai, jusqu'à 2 h. p.m. dimanche, 26 mai.

RETOUR
départ jusqu'à minuit le lundi, 27 mai.

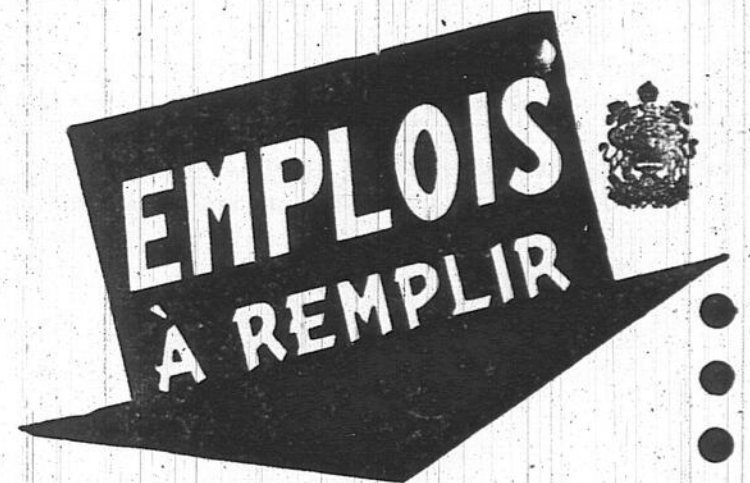
Heure normale

CANADIEN NATIONAL PACIFIQUE CANADIEN

Mortel baiser

Londres, 14. (B.U.P.) — Miss Doreen Florence Quarrel, 22 ans, est morte d'une carence trop ardente. C'est ce qu'a décidé le coroner Dr Keith Simpson, aujourd'hui.

Il a annoncé que la mort de la jeune fille fut causée par une pression momentanée sur son cou pendant que son fiancé l'embrassait. Cette pression fut cause d'un arrêt immédiat du cœur et de la respiration, a expliqué le Dr Simpson. Le fiancé de la jeune fille, Leslie Bowmer, n'a pas été détenu. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.



On trouvera ci-dessous le tableau partiel des occasions d'emploi du bureau local du Service national de Placement de même que les occasions offertes dans tout le Canada par le SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

PLACEMENT JUVENILE

- JEUNES FILLES**
EMPLOIS DE BUREAU — Commis — Comptables — Dactylos — Sténos — Préposées à la filière — Téléphonistes.
APPRENTISSAGE — Dans les chapeaux — La chaussure — La couture — La fourrure.
AIDES-MANUFACTURES — Dans les bijoux — La tabac — Emballageuses.
VENDEUSES — CAISSIÈRES — FILLES DE TABLE.
- JEUNES GENS**
POSITIONS DE BUREAU — Sténos, dactylos (ouvrage général) commis d'entrepôt, commis de banques, etc.
APPRENTISSAGE — Dans la pâtisserie, la boulangerie, les chaussures, les meubles, la confection d'habits pour hommes et pour dames, la photographie, la ferblanterie, la fourrure, et comme opérateurs et coupeurs de verre, etc.
MESSAGERS — Dans l'aviation civile — Usines — Bureaux — Pharmacies — Laboratoires, etc.
AIDES EN GENERAL — Epiceries, bouchers, magasins de fer, produits pharmaceutiques, aides dans restaurants, etc.
COMMIS — Dans accessoires d'automobile, dans détail de chaussures, épicerie, pharmacies, magasins de fer, etc.
Pour les positions ci-haut mentionnées adressez-vous A275 Ouest, rue Notre-Dame.

FINISSANTS ET FINISSANTES DE NOS ECOLES

Si vous terminez vos études cette année, si vous êtes à la recherche d'un emploi permanent consultez immédiatement notre section des PLACEMENTS SPECIAUX (Juvenile)

275 OUEST, RUE NOTRE-DAME
Recourir au service de votre section des PLACEMENTS SPECIAUX est réclamer votre droit.

Tout bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi, dans sa propre zone et ailleurs au Canada. Si vous pouvez remplir une des situations énumérées ci-dessus, abouchez-vous avec le plus proche bureau du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell
Ministre du Travail

A. MacNamara
Sous-ministre

MONTREAL-MATIN

Publié et imprimé par la Fédération des Journalistes Canadiens incorporée
1124^e est, rue Marie-Anne MONTREAL Téléphone FAilirk 1171

MONTREAL et VILLE		MEMBRE DE L'		PROVINCE	
12 mois	\$9.00	A. B. C.	12 mois	\$6.00	
6 "	4.50		6 "	3.25	
3 "	2.25	C. D. N. A.	3 "	2.00	

Payable d'avance par mandat postal ou chèque au pair à Montréal.
En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

MONTREAL, MERCREDI, 15 MAI 1946

Feu M. Morris Wilson

Le président de la Banque Royale et chancelier de l'Université McGill est décédé, après une brève maladie, à l'âge de 63 ans. M. Wilson était l'une des figures les plus éminentes du monde de la finance et du monde de l'éducation au Canada.

Grand philanthrope et grand patriote, on l'a vu consacrer à maintes oeuvres charitables des moments précieux et des sommes considérables; on l'a vu aussi dès septembre 1939, mettre au service de son pays, ses connaissances et son expérience. Il a été président du British Supply Council pour l'Amérique du nord et, en 1944, le Roi le créait compagnon de l'Ordre de saint Michel et de saint Georges.

M. Wilson ne comptait que des amis. Jamais il n'oublia ses modestes débuts à titre de commis à la Banque Royale et il savait être aimable avec chacun, avec tout le monde.

Son départ soudain causera un vide peu facile à combler.

L'armée d'occupation

Les forces d'occupation canadiennes reviennent au pays. Depuis un an, peu de semaines ont passé sans l'arrivée d'un contingent de soldats canadiens. Ils s'agissait particulièrement des troupes de combat. Aujourd'hui, ce sont les unités assignées à la tâche d'occupation qui reprennent le chemin du Canada.

Hier, il est arrivé des centaines de Montréalais et ce sera de même aujourd'hui. Ces soldats, parce qu'ils nous reviennent alors que les plus grands moments d'enthousiasme sont écoulés ne doivent pas cependant recevoir de demi-accueil. La tâche d'un bon nombre d'entre eux a été ingrate au possible. Ceux qui n'ont pas combattu ont dû accomplir les monotones aussi bien que dangereuses besognes de l'occupation. En même temps qu'ils ont collaboré au maintien de la paix dans les pays ennemis, ils ont fait connaître de façon favorable le nom du Canada.

C'est de grand coeur que nous leur disons: "Bienvenue au pays".

Est-ce du chantage?

D'après une déclaration de l'hon. Humphrey Mitchell, tant que le gouvernement fédéral n'aura pas signé d'accord avec les provinces, il appartiendra aux municipalités d'abord, puis aux provinces de secourir les chômeurs. En d'autres termes, M. Mitchell laisse comprendre que le gouvernement fédéral se livre tout simplement à du chantage: Acceptez nos propositions, sinon pas de secours à vos chômeurs.

S'il y a du chômage aujourd'hui, c'est pour deux raisons principales: 1° Les villes sont surpeuplées et, 2° L'industrie est du moins partiellement paralysée. Or, dans un cas comme dans l'autre c'est le pouvoir central qui est responsable.

Ottawa, sans le moindre discernement, a dépeuplé les campagnes en attirant l'ouvrier agricole à l'usine de guerre. Aujourd'hui, cet ouvrier ne veut ou ne peut plus retourner à la terre et il devient une charge pour l'Etat.

En second lieu, si l'industrie ne peut se développer, ne peut progresser et employer plus de monde, c'est à cause de la politique de restrictions et d'impôts exagérés d'Ottawa. Le fédéral, au lieu d'encourager la production, la décourage, ce qui signifie

Les permis de taxis

Rapport demandé à M. F. Dufresne

Même si elle est établie depuis une quinzaine d'années, la coutume de la police d'accorder un délai d'un mois aux propriétaires de taxis pour renouveler leurs permis n'a jamais reçu l'approbation de l'administration municipale, du moins, du comité exécutif actuel.

Bien plus, on apprend de bonne source que l'Exécutif est d'opinion que les propriétaires de taxis qui n'ont pas renouvelé leurs permis commencent à circuler illégalement dès le 1er mai, vu que les permis expirent le 30 avril, et que le délai accordé dans le passé n'a pas sa raison d'être.

On a même ajouté que la question a été discutée à une récente séance du comité exécutif, et qu'un rapport à ce sujet a été demandé à ce sujet au directeur de la police, Me Fernand Dufresne.

On croit savoir que les commissaires tiennent à connaître les raisons pouvant militer en faveur de l'octroi d'un délai pour le renouvellement des permis de taxi, et qu'ils prendront une attitude en conséquence.

L'administration est, dit-on, convaincue que la majorité des propriétaires de tels véhicules pourraient obtenir leurs permis à temps s'ils en faisaient la demande en avril, plutôt que d'attendre au 1er mai pour commencer la procédure à suivre, et on semble assuré qu'elle persistera dans cette attitude à moins que Me Dufresne ne démontre la nécessité d'accorder un délai, destiné à faciliter la tâche du département de l'émission des permis.

Successeur de M. Clinton Henderson?

M. Alexander Balkantyne, comptable attaché à la firme Warwick Mitchell and Co, succédera probablement à M. Clinton Henderson comme représentant du Comité des Citoyens au conseil municipal. On se souvient que M. Henderson a succombé à une attaque cardiaque après qu'une indisposition l'eût obligé à quitter la salle du conseil lors de la dernière séance.

Le choix n'a plus qu'à être ratifié

qu'au lieu de provoquer l'activité il provoque le chômage.

Mais Ottawa fuit les responsabilités. Ils ne consentira à secourir les chômeurs qu'à la condition que les provinces fassent ce qui leur est commandé. Pour nous, cela s'appelle du chantage et du chantage éhonté.

Dépistage efficace

D'après les chiffres fournis lors de l'assemblée annuelle de la Ligue antituberculeuse de Montréal, hier, sur 107,873 personnes examinées par la Ligue, 1,876 ont été considérées comme des "cas suspects" et 1,736 autres, soit 1.6 pour cent, étaient atteintes de tuberculose pulmonaire.

C'est donc dire que plus de trois mille personnes auront peut-être réussi à échapper à la mort, par suite de traitements, grâce au système de dépistage mis en vogue par cet organisme. Bien souvent, le tuberculeux ignore qu'il est atteint de cette maladie. Quand on le dépiste, non seulement on le conduit sur le chemin de la guérison mais on évite qu'il contamine ceux qui l'entourent.

La Ligue, en examinant cent mille personnes, a rendu un fier service à toute la population. Son rôle dans la lutte contre la tuberculose est on ne peut plus admirable.

Non seulement il importe que la Ligue poursuive son travail de dépistage, mais on doit aussi voir à ce que tous les malades puissent être hospitalisés et puissent recevoir les soins qui s'imposent. Avec le concours de toutes les bonnes volontés, les ravages de la tuberculose dans notre ville, dans notre province, peuvent être considérablement réduits.

Rat-de-cave



La jolie Ida Murillo, 16 ans, fille d'un colonel italien tué pendant la guerre, a fait le voyage comme rat-de-cave sur le navire italien "Vulcania" arrivé au port de New-York avec 489 épouses et enfants de guerre. Ida, l'une des 11 passagers clandestins du navire, espère pouvoir rejoindre ses parents à Saginaw, Mich.

MM. Asselin et Roberge partis pour New-York

Le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, est parti hier soir pour New-York, accompagné de M. LaFrance Roberge, directeur du service des finances, afin de rencontrer un groupe de banquiers en obligations en marge du projet de conversion de la dette obligataire rachetable de la Cité, au montant de \$200,000,000.

M. Asselin a déclaré, hier après-midi, qu'il avait fait part de son projet à ses collègues du comité exécutif, qui lui ont donné l'autorisation requise pour transiger au nom de la Cité.

Le voyage de M. Asselin à New-York coïncide avec des renseignements obtenus de source officielle à l'effet que les pourparlers en vue de la récupération de la dette progressaient d'une façon satisfaisante, et que l'on aurait des "résultats tangibles" d'ici quelque temps.

par les membres de la catégorie "C" du conseil.

Les présidents de la collecte nationale de vêtements de vêtements

Dans toutes les parties du Canada, l'organisation de la Collecte nationale de vêtements, qui se poursuivra du 17 au 29 juin, progresse rapidement. Aujourd'hui, M. William M. Birks, de Montréal, président national de La Fédération canadienne de secours aux alliés, sous les auspices de laquelle a été placée la campagne, annonce les noms des présidents provinciaux qui dirigeront la collecte dans leurs provinces respectives. Comme on le verra, dans presque tous les cas, un membre du gouvernement provincial a consenti à diriger l'organisation. Sous leur autorité l'on s'attend à ce qu'un plus grand effort soit fait pour assurer le succès de la collecte, que celui qui a été fourni en octobre dernier, alors que les Canadiens ont expédié plus de douze millions de livres de vêtements utiles en Europe.

Les présidents provinciaux sont comme suit:

- Québec: L'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, Québec;
- Ontario: L'hon. R.-T. Kelley, ministre de la Santé, Toronto;
- Nouveau-Brunswick: L'hon. J. J. Hayes Boone, secrétaire provincial, Fredericton;
- Nouvelle-Écosse: L'hon. Dr F. R. Davis, ministre de la Santé et du Bien-Être, Halifax;
- Île-du-Prince-Édouard: Major T. B. Rogers, Charlottetown, qui était président provincial l'an dernier;
- Manitoba: L'hon. Charles E. Greenlay, secrétaire provincial, Winnipeg;
- Colombie-Britannique: L'hon. E. T. Kenney, ministre des Terres et Forêts, Victoria.

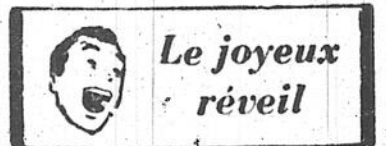
Le sénateur Vien a de nouveau consenti à accepter la vice-présidence de la campagne, avec M. Redvers P. Pratt comme directeur exécutif. Le comité actif aux Quartiers généraux se compose de: colonel G. W. Cavey, O.B.E., M.C., M.M., président; MM. Lawrence J. Burpee, C. E. Pickering, J. E. Chandler et M. Pratt.

La ville attend un rapport avant de prendre une attitude

Tout comme les autres municipalités du pays, la Cité a reçu copie de l'arrêté ministériel C. P. 1184, en vertu duquel les villes sont autorisées à refuser ou à révoquer les permis de construction dans le cas d'érection, de transformation ou de réparation de tout édifice ou de tout bâtiment que l'autorité municipale peut considérer comme nuisible aux efforts tentés pour pallier à la pénurie de logement.

Interrogé sur l'attitude qu'entend prendre la ville à ce sujet, le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, a déclaré qu'un rapport a été demandé au surintendant de l'inspection des bâtiments, M. Jacques Laliberté, et qu'aucune décision ne sera prise avant d'en connaître les recommandations.

Il y a quelques jours, le conseiller municipal Louis Bass s'est dit d'opinion que la ville se doit de prendre une attitude en marge de l'arrêté ministériel, et que celle-ci devait être dictée par le conseil.



MOT D'ENFANT

Pendant l'occupation de la Belgique.
Un gros officier allemand, d'un air bonhomme, à un petit Belge qui s'en va avec son chien:
— Tu as là un beau chien, petit. Comment l'appelles-tu? Léopold?
— Oh! non, monsieur l'officier, riposte l'enfant, j'aime bien trop mon rol.
— Tu ne l'appelles pas Hitler, je suppose?
— Oh! non, j'aime bien trop mon chien.

A l'île Ste-Hélène

Construction de deux vastes piscines en plein air recommandée

Le projet de l'aménagement d'une plage à l'île Ste-Hélène a dû être abandonné à cause des difficultés techniques à surmonter, mais il a été remplacé par un autre prévoyant la construction de deux vastes piscines en plein air et de deux bassins peu profonds, au coût approximatif de \$1,000,000. Tel est ce que révèlent deux rapports du directeur du service des travaux publics, M. H.-A. Gibeau, insérés dans le dossier portant sur l'aménagement d'une plage à l'île Ste-Hélène, que l'administration vient de mettre à la disposition des conseillers municipaux que la question intéresse.

Bien que le montant à consacrer à une telle entreprise semble assez considérable à prime abord, le service des travaux publics se dit assuré que les recettes que tirerait la ville de la fréquentation des deux piscines permettraient d'amortir le capital investi pendant les trente prochaines années, même en tenant compte de l'admission gratuite des enfants à certaines périodes de la semaine.

On calcule, en effet, que l'entretien et le financement de l'entreprise coûteront à la ville \$110,000 par année, se répartissant comme suit: Intérêt de \$1,000,000 à 2 p.c., \$20,000; amortissement du capital investi, \$25,000; traitements et gages, \$35,000; fournitures et services externes, \$30,000.

Fréquentation requise

Pour ce qui est des recettes, le service des travaux publics a basé ses calculs sur le prix d'admission moyen exigé l'an dernier au Natatorium de Verdun, soit \$0.224 par personne, et il en vient à la conclusion que, si la ville adoptait ce tarif tout en prévoyant que l'entrée sera libre pour les enfants à certaines périodes de la semaine, au moins 500,000 personnes devraient payer leur entrée pour former le revenu total de \$110,000.

Comme la saison propice à la natation est d'environ 85 jours, commençant vers le 15 juin pour se terminer le 8 septembre, on en déduit que la présence quotidienne devrait s'établir à environ 6,000 personnes, "ce à quoi on peut raisonnablement s'attendre".

Autres items

En plus de la construction des piscines, il y a...

La Cie des Tramways doit payer \$554 de dommages

L'hon. juge Jean Denis, de la Cour supérieure, par un jugement rendu, hier après-midi, a condamné la Compagnie des Tramways de Montréal à verser la somme de \$554 à M. René Dulong, de l'Assomption, en dommages pour blessures reçues par la fillette du demandeur, Claudette, âgée de 3 ans, à la suite d'une collision entre un véhicule de la compagnie et un autobus à l'angle des rues De Montigny et Delorimier, en mai 1943.

L'enfant et sa mère avaient pris place à bord de l'autobus qui faisait la navette entre Montréal et l'Assomption.

Il faut éviter de gaspiller l'eau

La consommation de l'eau à Montréal augmente constamment, faisait remarquer hier soir M. H.-A. Gibeau, directeur municipal du département des Travaux publics, inaugurant par là une campagne pour la préservation de la provision d'eau de la cité.

En 1944, 54,430,000 de gallons d'eau ont été consommés. En 1945, il s'en est consommé un peu plus de 56 billions de gallons. Cette augmentation correspond à une augmentation

dans la population d'environ 25,000 âmes.

Lorsque les nouveaux filtres auront été construits à l'aqueduc municipal, il y aura une capacité de filtrage de 200,000,000 de gallons par jour, mais à l'heure actuelle la capacité n'est que de 150,000,000 et les nouveaux filtres ne seront probablement pas en opération avant l'automne prochain.

C'est pourquoi les autorités de l'aqueduc prient instamment tous les citoyens de coopérer pour éviter tout gaspillage d'eau au cours des mois d'été.

Campagne appuyée

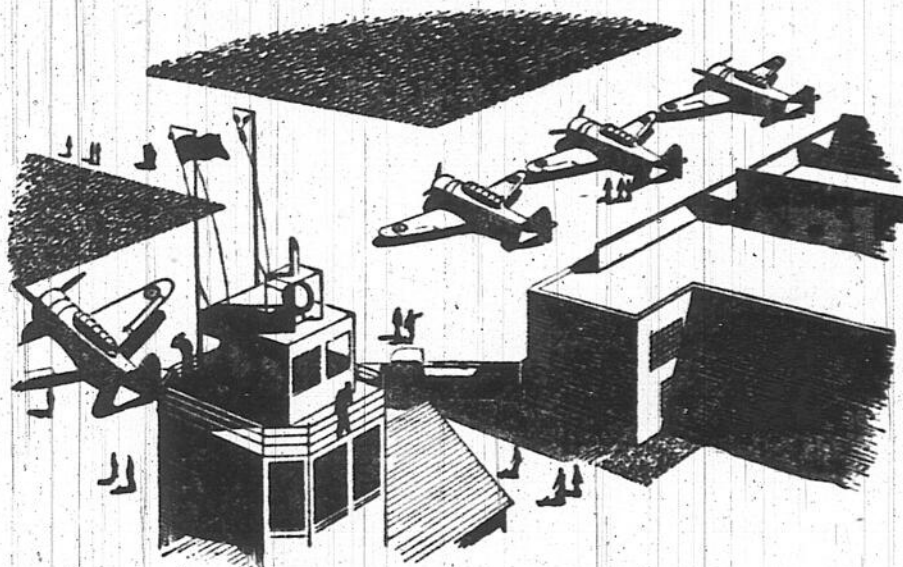
Cette campagne sera appuyée par des annonces et des causeries à la radio, la publication de pam-

phlets qui accompagneront les comptes d'eau, conseillant le soin dans l'usage de l'eau. Le département fait remarquer que l'usage légitime de l'eau ne devra être restreint en aucune façon. Il invite tous les citoyens à employer tout l'eau dont ils ont véritablement besoin pour fins utiles mais à éviter tout gaspillage.

BANCS D'HUITRES EXTRAORDINAIRES

B.U.P. (Arkansas) — A deux cents milles du golfe du Mexique et à 600 milles de l'océan Atlantique, se trouve l'un des plus considérables bancs d'huitres du monde, près de Forrest City. Il mesure près de 7,000,000 de verges cubes de superficie.

LE C.A.R.C. VOUS OFFRE



... UN BEL AVENIR

L'EMPLOI: Nombre de métiers du service sédentaire.—mécaniciens de moteurs d'avion, mécaniciens monteurs d'avion, armuriers, téléphonistes, photographes, commis, cuisiniers et autres.—offrent d'excellents débouchés pour la jeunesse. Dans certains métiers, la formation professionnelle est prévue; mais dans tous, le travail ardu et la compétence ouvrent des perspectives d'avancement. Les postulants qui ne justifient d'aucun service militaire antérieur, doivent avoir 18 ans révolus et moins de 26 ans.

LA SOLDE: Pour les sous-officiers et hommes de troupe, la solde de base mensuelle, plus les indemnités de subsistance, varie entre \$95, dans le cas d'un aviateur de 2e classe, et \$188, dans celui d'un sous-officier breveté de 1ère classe; supplément de solde attaché à la compétence professionnelle et augmentation de solde après trois ans de service à n'importe quel grade; indemnité de mariage, \$20 par mois; uniformes, soins médicaux et dentaires gratuits.

LA PENSION: Revenu viager après 20 ans ou plus de service; pensions ou gratifications dans le cas de libération antérieure

pour raison d'ordre médical; pensions ou gratifications à la veuve ou aux enfants en cas de décès pendant le séjour sous les drapeaux.

PRÉFÉRENCE AUX ANCIENS COMBATTANTS: Parmi les postulants, les anciens combattants auront la préférence; s'ils sont acceptés, ils le seront au grade détenu lors de leur libération, ou encore au grade le plus voisin, selon que le permettront les cadres établis. Le service antérieur entrera en ligne de compte pour l'avancement et la pension.

PÉRIODES DE SERVICE: Les postulants acceptés s'engagent dans l'aviation intérimaire qui cessera d'exister le 30 septembre 1947, ou avant cette date. S'ils réunissent les conditions requises de bonne conduite, de compétence professionnelle et d'aptitude physique, ces aviateurs pourront s'engager dans l'aviation régulière pour une période de cinq ans et, subséquemment, pour d'autres périodes de cinq ans.

OU S'ADRESSER: Adressez-vous aux quartiers-généraux de la 1ère région aérienne du C.A.R.C., à Trenton, Ont.

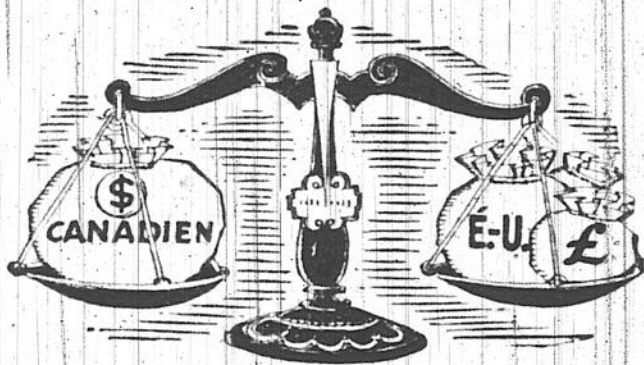
SERVICE SIGNIFIE SÉCURITÉ



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE POUR L'AIR
OTTAWA, CANADA

Hon. Colin Gibson, Ministre

H. F. Gordon, Sous-ministre



Avez-Vous Besoin de Change Étranger?

● Cette Banque est autorisée à acheter et à vendre le change étranger.

Si vous avez besoin d'acheter des fonds pour paiements en dehors du Canada, nous nous ferons un plaisir de vous expliquer les règlements qui s'appliquent dans votre cas. Nous vous fournirons les formules nécessaires et suivrons vos instructions.

Nous achèterons aux taux réguliers vos reçus de change étranger.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

9 Succursales à Montréal et dans les environs

JEANNINE

Aucun soupçon



Plus de 100,000 examens aux Rayons-X faits en 1945 par la Ligue antituberculeuse

En 1945, la Ligue antituberculeuse de Montréal a radiographié les poumons de 107.573 personnes dans 176 établissements différents. De ces examens, il résulta que 1.876 cas furent considérés suspects et 1.736, soit 16 pour cent furent découverts comme affectés de tuberculose pulmonaire positive.

Parmi ces cas positifs, 1.350 furent classés comme minimes, 328 modérément avancés et 49 très avancés. Ces chiffres furent révélés hier après-midi à la 31ème assemblée annuelle de la Ligue tenue à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de M. C.-O. Monat.

A chacun des cas positifs, la Ligue a donné l'avantage de pouvoir subir gratuitement un examen clinique pour fins de diagnostic, aux principaux dispensaires de la ville.

Frère de "Ti-Mine" accusé d'un larcin

Roland-Aimé Brunet, dit "Ti-Mé", a comparu hier, devant le juge Edouard Tettier, sous l'accusation de vol par effraction le 4 août 1945, dans l'établissement de M. René Caron, à Ville St-Michel, pour s'emparer sans permission, d'outils d'une valeur de \$15.

L'offense n'est pas bien grave. Mais ce qui ajoute à cette comparaison, de la banale catégorie de celles qui se répètent tous les jours, c'est la personnalité de l'accusé. "Ti-Mé" est le frère de "Ti-Mine", ce desperado dont les exploits sont maintenant connus de toute la population et sur lequel la justice a enfin mis la main. "Ti-Mé" ressemble à son frère, mais il a les traits moins réguliers.

Il protesta de son innocence et choisit un procès devant jury. Enquête préliminaire le 21 mai.

Ses compagnes

Devant le même juge, Rolande Lemelin et Edna Paquette, deux jeunes filles qui se trouvaient dans la voiture volée par les bandits "Ti-Mine" Brunet et "Ti-Louis" Lévesque à Ste-Genève, ont été condamnées à huit jours de prison, pour vagabondage.

"Nous sommes chanceuses d'être devant vous ce matin, ont dit les jeunes filles en choeur. Nous avons failli nous faire tuer. Nous retournerons chez nos parents à Magog."

PETITES ANNONCES

ATTENTION CAMIONNEURS

Nous avons actuellement en mains pour installation immédiate: MOTEUR HEBATI POUR CAMION FORD DE TOUTES CAPACITES.

Généreux Motors Co. Ltd

2144 Bleury - LA. 6241

STORES VENITIENS

STORES VENITIENS faits sur mesure. Prompte livraison. Acier, aluminium ou bois blanc. Aucun frais d'installation.

Beaudoin, Y.O. 3942

de Montréal. La gratuité de ces examens complémentaires nécessaires a été obtenue par la Ligue en raison des sommes que celle-ci verse aux dispensaires, dans des campagnes de souscriptions.

Education du public

L'éducation par l'action a été le motto adopté par les directeurs des la formation de la Ligue. L'employé qui à l'exemple de ses patrons, se soumet à la radiographie, est forcé de se rendre compte de la gravité du fléau de la tuberculose. De nombreuses requêtes de l'extérieur affluent à la Ligue et elles furent de précieux indices, éclairant les directeurs de la Ligue en ce qui concerne le bien-être générale de la province. Ces requêtes ont incité les directeurs de la Ligue à préconiser un travail de dépistage, précoce tel qu'il s'accomplit à Montréal, dans toute la province divisée en régions indépendantes.

Nouveau local

La Ligue occupe maintenant un nouveau local au No 3446, avenue de l'Hôtel-de-Ville. Dans son rapport, M. Monat souligne que la nécessité du travail accompli par la Ligue a été reconnus par les divers organismes publics. En terminant, il remercie tous ceux qui ont contribué au succès de la lutte entreprise et fait un pressant appel à tous ceux qui peuvent aider la Ligue, soit par leur concours financier, soit en apportant autrement leur contribution.

Elections

Les officiers suivants furent élus directeurs de la Ligue à l'issue de l'assemblée: MM. C.-O. Monat, Howard Murray, James Wilson, C.-E. Gravel, R.-D.-S. Neill, J.-K. Wilson, Maurice Trudeau, J.-Ernest Savard, Taylor-Bailey, G.-A. Gagnon, W.-F. Locke, M.-M. Walter, F.-M. Marcotte, T. Prézéau, C. Franc, les Drs J.-A. Vidal, A. Gullbeault, J.-A. Couillard, J.-A. Jarry, Léo Ladouceur, Mmes Pierre Casgrain et T.-B. Heney.

Diplôme d'infirmier obtenu par un Frère

Québec, 14 (B.U.P.) — Le Rév. Frère Basile, des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, vient d'obtenir son diplôme d'infirmier de l'école des infirmiers de St-Sacrement. Le R. F. Basile a subi ses examens avec très grande distinction.

Notons que le R. F. Basile est le premier à obtenir un diplôme d'infirmier, après trois années d'études. Le cours de l'école des infirmiers est le même que celui de l'école des infirmières. Plusieurs infirmiers ont obtenu leur certificat, mais, le R. F. Basile, est le premier à obtenir un diplôme.

Hommage de M. Coleman à la mémoire de M. Morris W. Wilson

En rendant hommage à la mémoire de M. M. Morris W. Wilson, président et directeur-gérant de la Banque Royale du Canada, qui est décédé lundi, M. D.-C. Coleman, chairman et président du Pacifique Canadien, a dit:

"Morris Wilson n'était pas seulement un grand banquier, mais ses qualités d'homme et de citoyen en faisaient un chef capable de mener à bonne fin toute entreprise. Doué d'une forte initiative et d'une mémoire extraordinaire, c'était un homme extrêmement sympathique et un citoyen très distingué. Il se dépensait volontiers pour autrui et il ne comptait que des amis.

"M. Wilson était directeur du Pacifique Canadien depuis plus de douze ans et cette compagnie lui doit une dette de gratitude pour les sages conseils et l'appui loyal qu'il n'a cessé de lui accorder durant une période de grandes difficultés. Sa disparition sera vivement regrettée par ses collègues et par la population toute entière. Le Canada ne compte pas beaucoup de citoyens dont il a plus raison d'être fier."

Les derniers cours de M. Oscar Halecki

Les quatre dernières conférences de M. Halecki qui termineront son cours sur l'histoire des relations polono-russes, seront données vendredi et samedi, les 17 et 18 mai, à 7.45 heures du soir.

Prenant comme point de départ les deux révolutions russes de 1917 et l'établissement du régime soviétique, le conférencier étudiera l'attitude de la Conférence de la Paix, la guerre polono-russe en 1919 et 1920, les relations des deux pays, entre le traité de Riga de 1921, et le pacte russo-allemand de 1939, et enfin, le problème polono-russe pendant la dernière guerre et au moment actuel.

Service d'autobus de la rue Bellingham à la cour d'honneur de l'Université de Montréal. Nous rappelons que jeudi, le 16 mai à 5 heures (Salle H-4) M. Halecki donnera une conférence publique sur "L'Eglise unifiée: son origine historique et sa crise actuelle".

Prohibition maintenue

(Chicoutimi, 14 (B.U.P.) — La prohibition va être maintenue à Port Alfred. Au referendum d'hier, 92 propriétaires ont voté pour le maintien de la prohibition et 61

Six mois de prison pour vol de bijoux

Le juge en chef Perrault a condamné à six mois de détention, hier, une fille du nom de Blanche Auger, sans adresse connue, pour vol de bijoux dans un établissement.

L'histoire est assez cocasse et prêterait aux jeux de mots les plus fantastiques. Qu'il nous suffise de dire que le plaignant avait rencontré la prévenue dans le portique d'un hôtel local, que l'on avait vu en compagnie de bons camarades. Puis, vers les 2 heures du matin, accusée et plaignant allaient voir les montres et les bijoux de l'horloger-bijoutier. Le plaignant perd soudain la mémoire. Il se réveille le lendemain pour constater la disparition des beaux bijoux.

La défense soumit à la Cour que le plaignant avait été pour le moins imprudent. La police déclara que Blanche n'en était pas à ses premières armes. Le juge en chef la condamna donc à six mois de prison, à compter du jour de son arrestation — elle bénéficiera ainsi de quelques semaines.

Me Henri Monty, c.r., agissant pour le ministre public, pour le règlement autorisant la vente des liqueurs alcooliques.

HORAIRE QUOTIDIEN de la RADIO

Mercredi 15 mai

CKAC

- 6.25—Ouverture
6.30—Le Réveil Provincial
7.00—Musique légère
7.20—Pot-pourri musical
7.35—Intermède musical
7.39—Musique d'orgue
7.44—Le quart d'heure...
8.00—Premières nouvelles
8.10—Chansons de Louise
8.15—Bull Spots
8.20—Duo-Orch musical
9.00—L'Information...
9.10—La valse du matin
9.15—Santé-tambour pl...
9.25—Chansons sur la...
9.30—Caravane du rire
10.00—Radio-varétés...
10.30—Chansonnettes...

- 10.15—Casa Loma Time
11.00—Coffret musical
11.30—Le club de la gaité
12.00—Grammy of Life
12.10—Temp. et pronostics
12.15—Radio-astuce
12.30—Grande Soeur
12.45—Histoires d'amour
1.00—Bobby Bee-Hive
1.15—Ketty musicale
1.30—City Improvement
1.35—Carnet de la ménag...
1.45—Mét. Rancourt
2.00—Capsules mélodi...
2.15—Régiment de chant
2.30—Tribunaux
2.45—Nouvelles
2.50—Femmes
2.55—Hollywood
3.00—Aventures (disques)

- 3.00—Évén. sociaux
3.15—CKAC ce soir
3.20—Orch. de concert
3.30—Variétés
3.45—Les nouvelles
3.55—Nos chanteurs can...
4.00—Le Rose et son orch...
4.15—Les chansons de...
4.25—Pierre et Pierrette
4.30—Appétit musical
4.40—Tangos et chansons
4.45—Madeleine et Pierre
4.50—Jos Flöhe
4.55—Rythmes latins
5.00—Quel de nouveau
5.15—Forum des Sports
5.30—Pièce du jour
5.45—Nouvelles
6.00—Au Musée Hall
6.15—Radio-théâtre min...

- 6.30—Moi j'ai dit ça
7.45—Ch. françaises
8.00—Jean Rivard
8.30—Ma tendre moitié
9.00—Musique à la carte
9.30—Foyer Sanitum
10.00—Great moments
10.30—P.-E. Corbell
10.45—Journal parlé
10.55—Vox Populi
11.00—Bons les sportifs
11.15—Dance Orch.
11.30—Invitation To Music
12.00—Nouvelles
12.05—Biskine Hawkins...
12.30—Nat. Brandwynne...
3.00—Nouvelles
3.05—Fin des émissions

CHLP

- 8.15—Bonjour voisins
8.30—Le pgm. du jour
8.55—Bulletin d'inform.
9.00—Mascarade Musicale
9.30—Radio-Journal
9.45—Au Bal Musette
10.00—Hollywood Am. Leg.
10.15—Musique pour tous
10.30—Radio-Information
11.00—Orch. Mascotte...

- 11.15—Chansons françaises
11.25—Vie moderne préf.
11.30—The Polka Dots
11.45—Orch. E. Oliver
12.00—Heure féminine
1.00—Radio-Journal
1.10—L'heure féminine
2.00—Le trio Joe Schirmer
2.15—John Howard King...
2.30—Joseph Alb. Sandier
3.00—Opéra
4.00—Meet the Band

- 4.30—Catalogue musical
4.40—Le thé dansant
4.55—CHLP ce soir
5.20—Radio-spectal
5.30—Radio-Journal
6.15—Mét. Météo
6.30—Radio-Annuaire
6.40—Heure familiale
7.30—Chanson du soir
7.45—Onela Troy
8.55—Nouvelle-clair
9.00—Métairie Rancourt

- 8.15—Les duettistes
8.30—Mus. par Sweeten
9.00—Mystérie
9.20—La boîte à musique
10.00—Orch. Carl Ravazza
10.15—Nouvelles
10.25—Heure de la danse
11.00—Musique sur dem...
11.30—Fin de l'émission.

CBF

- 7.30—Nouvelles et int...
8.00—Radio-Journal
8.15—Élévations mat...
8.30—Mélodies
9.00—Bulletin de nouv.
9.30—In solé aux fen...
9.45—Programme musical
9.55—Nouv. de la R.R.C.
10.00—Sur nos ondes avec
10.15—Courtier du jour
10.30—Vie de famille
10.45—Sur demande spéc...
11.00—Grande Soeur

- 11.15—Mét. Rancourt
11.30—Les Joyeux Troub...
12.00—Jeunesse Dorée
12.15—Quelles nouvelles?
12.30—Coeur étouffé
12.45—Bus Principale
1.00—Radio-Journal
1.10—Les chansons de...
1.15—Vers le Soleil
1.30—Le Réveil Rural
2.00—Le Moulin de la...
2.15—Intermède
2.30—Lettre à la canad...
2.45—Chansonnettes.

- 2.60—Le pèlerinage des...
3.30—Les ch-d' de la m...
3.35—Mus. de jazz
3.40—Orch. à cordes
3.45—Les beaux tuisques
3.55—Prog. musical
4.30—Les cotes de la b...
4.45—En parcourant l'h...
4.55—René Lecavalier...
5.00—Yvan Histréride
5.15—Radio-Journal
6.25—Chronique sportive
6.30—Revue de...
6.45—Le philosophe de...

- 6.50—Causerie
7.00—Un homme et son...
7.15—Métropole
7.20—D. Veale, pianiste
7.45—Fiancée du Com...
8.00—Ceux qu'on aime
8.30—Mosaïque musicale
9.00—Radio-Carabins
10.00—Radio-Journal et...
10.15—Causerie
10.30—Annuaire
11.00—Musique de jazz
11.10—Musique de danse
11.30—Orchestre de danse
12.00—Fin des émissions.

CFCF

- 7.00—Nouvelles
7.45—Musicales
8.00—Nouvelles
8.15—Coffee Time
8.30—Top of the
8.55—Nouvelles
9.00—Breakfast Club
10.00—Nouvelles
10.15—Life can be beautiful
10.30—Spotlight on Holly...
10.45—Listening Post
11.15—Tello Test Quiz
11.00—Morning Serenade

- 11.20—Woman's World
11.30—Nouvelles
12.00—Midday Melodies
12.15—Radio Camera
12.30—At Your Request
12.45—Truth and Fiction
1.00—Nouvelles
1.15—Constance Bennett
1.30—Bur Not Forgotten
1.45—George Barnes Octet
2.00—Concert Orch.
2.15—Ethel et Albert
2.30—George's Wife...
2.45—Matinée
3.00—Al Peares Show
3.30—Ladies be seated

- 4.45—Lopez orch.
4.50—Jack Berch Show
4.55—Serenade
5.30—Our Singing Land
5.45—For Distinguished...
6.00—Terry et Pirates
6.15—Dick Tracy
6.30—Musical
6.45—Your Gospel Singer
6.50—The Town Crier
6.55—Nouvelles
7.25—What's Happening...
8.30—Sportcast
8.45—Band of the Day
9.00—Famous Songs
9.15—Lum & Abner

- 7.30—Enela Troy
7.45—Studio pgm.
8.00—Réverie
8.30—Treasure Trail
9.00—The Green Hornet
9.30—Fun Parade
10.00—Frances James...
10.30—Clarys Gazette
11.00—News
11.15—Texas Holiday
11.45—Dance Orch.
12.00—Nouvelles
12.05—Dance Orch
12.30—Danse
12.55—Nouv. et Ferm.

Ethel Barrymore capitule et aura sa piscine

Ethel Barrymore a capitulé et demeurera dorénavant à Hollywood. Elle est actuellement à tourner "Katie For Congress", un film RKO. Et son séjour sera permanent paraît-il, puisque cette actrice a annoncé que sa maison serait munie d'une piscine intérieure. "Je déteste les piscines", de dire Mlle Barrymore "mais il y en a dans toutes les maisons d'acteurs et j'aurai aussi la mienne".

Lorsque Mlle Barrymore joua dans "None But the Lonely Heart" avec Cary Grant, il y avait onze ans qu'elle avait quitté le cinéma. Par la suite, elle fit partie de la distribution de "The Spiral Staircase" avec Dorothy McGuire et George Brent.

Liberty Films découvre une nouvelle vedette

Virginia Patton, beauté blonde de Portland, Oregon, vient de signer un contrat à long terme avec Liberty Films.

Le contrat de Mlle Patton a été signé peu après qu'elle eût débuté son premier film pour cette organisation indépendante, "It's a Wonderful Life", réalisé et dirigé par Frank Capra.

Mlle Patton a d'abord été modèle après avoir terminé ses études au High School, puis elle étudia l'art dramatique à l'Université à Los Angeles. Récemment, elle faisait partie de la distribution du film Walter Wanger, "Canyon Passage".

Wynn remplace Bowman dans un film en production

Columbia vient de confier à Keenan Wynn le rôle que devait tenir Lee Bowman, dans "Rendez-vous In Rio". On a-t-on annoncé ces jours derniers. Ce remplacement est devenu nécessaire lorsque Bowman a fait de la pneumonie. Keenan est le fils de Ed Wynn, acteur bien connu de la radio. Il faisait ses débuts dans "Northwest Rangers". Depuis lors il a joué dans plusieurs films dont "For Me And My Gal", "See Here Private Hargrove", "Since You Went Away", "The Clock" et "Without Love".

Du cirque au cinéma

Anna Lee qui a la vedette féminine dans le film RKO "Bedlam", débuta dans la carrière comme trapéziste. Dans un de ses premiers films en Angleterre, elle était une acrobate de cirque et accomplissait elle-même toutes ses prouesses athlétiques.

Née Joanna Beniface Winnifith, elle devint par la suite Anna Lee un nom plus facile à retenir pour le théâtre lorsqu'elle se consacra définitivement à celui-ci en Angleterre. Elle est actuellement une citoyenne américaine.

Au Princess



Hurd Hatfield et Paulette Goddard les deux principaux interprètes de "Diary of a Chambermaid" qui prendra l'affiche vendredi au cinéma Princess.

"The Spider Woman" à l'Impérial vendredi

Terrifiante aventure de Joan, victime innocente de la femme araignée

Lorsque Jean Kingsley arrive à Domingo pour y devenir la dame de compagnie de Zenobia Dollard, elle est conduite à la demeure des Dollard par Hal Wentley, un vieil ami qui vente les vertus de la femme aveugle. Lorsque Jean se trouve face à face avec le serviteur sourd-muet Mario, elle en éprouve un choc et sa frayeur ne s'efface que lorsque la maîtresse du logis apparaît.

Quelque temps plus tard, Jean devient étrangement faible et soupçonne Zenobia d'y être pour quelque chose. Hal se rit des terreurs de Jean. Une mystérieuse épidémie s'attaque aux animaux de Domingo qui meurent en grand nombre.

Il est découvert par la suite que

Trois favoris dans "The Virginian"

Le technicolore Paramount "The Virginian" qui met en vedette trois des vedettes masculines les plus populaires d'Hollywood — Joel McCrea, Brian Donlevy et Sonny Tufts — prendra l'affiche vendredi au cinéma Capitol.

Joel McCrea personnifie Owen Wister dans ce récit de l'ouest des premiers jours. Sonny Tufts est son ami, un jeune homme qui ne peut rien prendre sérieusement, et Brian Donlevy pour la première fois depuis plusieurs années, personnifie un vilain, le chef d'une bande organisée qui vole les bestiaux. Font également partie de la distribution, Barbara Britton, Fay Bainter et Henry O'Neill.

Zenobia extrait du sang de Jean, la nuit, et qu'elle en nourrit une plante carnivore dont Zenobia distille un poison. Lorsqu'elle se sent découverte, Zenobia révèle qu'elle veut reprendre possession d'une

- | | |
|--------------|------------------|
| Jean | Brenda Joyce |
| Zenobia | Gale Sondergaard |
| Hal | Kirby Grant |
| Mario | Rondo Hatton |
| Morre | Milburn Stone |
| M. Stapleton | Hobart Cavanaugh |
| Tom | Norman Leavitt |
| Moly Corvin | Eula Guy |
| Sam Julian | Tom Daly |
| Jinnie Hawks | Lois Austin |
| Mrs. Wentley | Ruth Robinson |
| Martha | Adda Gleason |

terre qui a déjà été la sienne en ruinant les fermiers.

Menacée de mort par Zenobia et Mario, Jean identifie la pseudo aveugle comme étant l'infame femme araignée. Le feu est mis à la maison pour faire disparaître toutes évidences, mais Jean est sauvée par Hal et un agent fédéral, cependant que Zenobia et Mario périsent dans les flammes, victimes de leur infamie.

Une production Renoir vendredi au Princess

"The Diary of a Chambermaid", un des films les plus intéressants de la présente saison prendra l'affiche vendredi au cinéma Princess. Il met en vedette Paulette Goddard qui personnifie Celestine la femme de chambre qui à son arrivée dans un imposant château de la France provinciale en 1885, précipite un drame mis en relief par une étrange histoire d'amour.

Les autres acteurs de la production sont Burges Meredith, qui personnifiera un officier septuagénaire retiré, le capitaine Mauger, Hurd Hatfield, Georges, Francis Lederer qui active son premier rôle de composition à l'écran. Dans les rôles de second plan, Judith Anderson, Florence Bates, Irene Ryan et autres. C'est une production Jean Renoir.

Une belle variété au spectacle du Gayety

Une plume d'oiseau, des gants rouges, un caluron démodé, un piano, et voilà Sharon DeVries prête à vous amuser durant trente minutes. Cette comédienne réputée reprend cette semaine à la scène du Gayety le numéro qui l'a rendue célèbre, numéro qu'elle ne cesse de mettre au point.

C'est ensuite le chien "Mitzl" de Len Manning qui emporte la vedette. Ce petit animal, en outre

Horaire des Spectacles

LOEW'S — "The Bell's of St. Mary's": 10.55, 1.30, 4.05, 6.45, 9.25.
 PALACE — "My Reputation": 10.00, 12.20, 2.45, 5.10, 7.30, 9.55.
 CAPITOL — "Because of Him": 10.00, 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.05.
 PRINCESS — "Shock": 11.30, 2.15, 4.55, 7.35, 10.20 et "Colonel Effingham's Raid": 10.10, 12.50, 3.35, 6.15, 8.55.
 ORPHEUM — "Deux Nigauds Sur Une Ile": 10.00, 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.05.
 IMPERIAL — "Johnny Frenchman": 12.30, 3.30, 6.35, 9.40 et "Song of Mexico": 11.20, 2.25, 5.30, 8.30.
 ST-DENIS — "Le Comte de Monte-Cristo": 1er épisode: 10.00, 1.15, 4.45, 8.10; 2e épisode: 11.40, 3.05, 6.25, 9.50.

d'être dressé, est un acrobate et semble défier toutes les lois de l'équilibre... humain et animal. L'acrobate Suzanne Kane est d'une rare souplesse ce qui enlève à son numéro ce qu'il pourrait avoir d'inlégal. Le maître de cérémonie, Jerry Lewis, reprend, à son tour, la classique imitation de Sinatra mais le fait avec tant de verve joyeuse qu'on est forcé de pouffer de rire. M. Ludovic Huot nous revient d'une tournée au Japon. Toujours beau chanteur et en pleine possession de ses moyens vocaux, son succès est solide. Les danseurs Raymond ont du style, et la danseuse Joy Davis fait la preuve que la beauté n'est pas tout. La danse est un métier d'une technique difficile, et cette technique Mlle Davis la possède à fond.

Une RIGOLADE dans les Tropiques

BUD ABBOTT et LOU COSTELLO

avec **VIRGINIA BRUCE**

"Deux nigauds sur une île"

Maintenant **ORPHEUM**

Telephone: MA. 3759

GAYETY

Tous les jours 2.30, 8.30 p.m.
 Samedi: 2.30, 5.30, 9.45 p.m.

CETTE SEMAINE

JOY DAVIS

JERRY LEWIS
 SHARON DEVRIES

Marion Burroughs • The 3 Wells
 The Raymonds • Suzanne Kane
 Len Manning & Mitzl • Filles
 Len Howard & ses musiciens

"FOLLIES OF THE DAY"

Avant-Première Tous les Lunds à 12.05 a.m. — Spectacle à Minuit

ST. DENIS

TROIS DERNIERS JOURS

VOYEZ-LES Ensemble!

EDMOND DANTÈS

et **LE CHÂTIMENT**

2 EPISODES

Le Comte de MONTE-CRISTO

PIERRE RICHARD-WILLM

Ouverture des portes à 10 h. a.m.

Johnny FRENCHMAN

starring lovely **PATRICIA ROC**

FRANCOISE ROSAY
PAUL DUPUIS
TOM WALLS

SONG OF MEXICO

Maintenant **Imperial**

Buy **CROSBY**

Super **BERGMAN**

— **LEO MCGAREY'S**

The Bells of St. Mary's

with **HENRY TRAVERS**
WILLIAM GARGAN

3e semaine **LOEW'S**

Barbara STANWYCK

George BRENT

My Reputation

Maintenant **PALACE**

Universal Presents

Deanna DURBIN
Charles LAUGHTON
Franchot TONE

"Because of Him"

Maintenant **CAPITOL**

SHOCK

avec **VINCENT PRICE** et **LYNN BARI**

A 20c

Colonel **EFFINGHAM'S RAID**

Maintenant **PRINCESS**

Au Capitol



Une scène du technicolore "The Virginians" film qui met en vedette Brian Donlevy, Joel McCrea et Sonny Tufts. Cette production prendra l'affiche vendredi au cinéma Capitol.

Tendance irrégulière en place locale; à N.-Y., mouvement de baisse

Les opérations se sont tranquillisées hier sur le marché local et la tendance a présenté de l'irrégularité; sauf en certains cas particuliers, les variations ont été d'ordre fractionnaire. Le virement a compté environ 65,900 valeurs industrielles et 115,500 actions minières à comparer avec 86,600 et 144,000 respectivement avant-hier.

La plupart des services publics, qui avaient monté récemment, se sont repliés. Montreal Power a eu un déplacement de 5,000 actions et a baissé de 3-4 à 23 1-2; Winnipeg Electric, moins actif, a reculé de 1 point à 18 3-4. Brazilian Traction a cédé une petite fraction. Bell Telephone a avancé de 1 point et Shawinigan Power a gagné une minime fraction.

A WALL STREET

New-York, 14. — Quelques titres choisis ont continué de se bien comporter, mais beaucoup de valeurs dirigeantes ont poursuivi leur marche à la baisse. Les légères liquidations tenaient au scepticisme à l'égard d'un règlement rapide de la grève des mineurs ainsi qu'à la menace d'une grève générale des cheminots dans un avenir rapproché.

Les opérations étaient relativement paisibles, ce qui apportait une certaine confiance à l'élément haussier.

Ici et là, quelques pertes se sont transformées en gains mais les reuils demeuraient extrêmement nombreux en fin de séance. Le virement a été élevé à environ 1,200,000 actions grâce à l'activité de Commonwealth and Southern.

Production supérieure du charbon en février

La production canadienne de charbon en février atteint 1,638,833 tonnes, soit une augmentation de 2 p.c. par rapport aux 1,594,759 tonnes du mois correspondant de 1945, d'après le rapport du Bureau fédéral de la statistique. La production en janvier est de 1,816,640 tonnes, soit une augmentation de 7 p.c. au regard du chiffre de janvier 1945.

La production en février comprend 1,097,191 tonnes de charbon bitumineux, 367,413 tonnes de charbon sous-bitumineux et 173,729 tonnes de lignite. La production en Alberta s'élève à 831,382 tonnes; en Nouvelle-Écosse, 455,612 tonnes; en Saskatchewan, 173,729 tonnes; en Colombie-Britannique, 154,318 tonnes; au Nouveau-Brunswick, 23,204 tonnes.

Les importations de charbon au Canada en février sont de 1,302,861 tonnes, contre 775,770 tonnes, en février 1945; les exportations touchent 43,656 tonnes contre 72,203 tonnes.

La production de coke de fourneaux et de cornues à gaz en février s'élève à 288,899 tonnes contre 315,923 tonnes le mois précédent et 314,083 tonnes en février 1945, d'après les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique. Le tonnage produit en février comprend 83,558 tonnes de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec, 191,881 tonnes de l'Ontario et 23,460 tonnes de l'Ouest du Canada.

United Air Lines a un profit moindre

Au premier trimestre de 1946, United Air Lines a subi une perte nette de \$512,541, comparativement à un profit de \$1,179,046 pour la période de l'an dernier.

Les recettes se sont accrues de 17%, mais les frais d'exploitation ont grimpé de 86%, reflétant une augmentation de 43% dans le nombre de milles parcourus, de même qu'une hausse des salaires, et des dépenses d'expansion.

Les recettes d'exploitation de cette période se totalisent à \$10,079,830, contre \$8,611,351 il y a un an, et les dépenses s'élèvent à \$10,665,315, au lieu de \$6,665,037.

Durant les douze mois terminés le 31 mars, la compagnie a fait un profit net de \$2,512,228, se traduisant par \$1.12 l'action ordinaire.

BOURSE DE MONTREAL

Abatibi	Ferm.
Abatibi P.	184
Abatibi "A"	195
Abatibi "B"	225
Aluminium "A"	1052
Asbestos Corporation	823
Bathurst "A"	23
Bell Telephone	208
Brazilian	261
Can. Cement	231
Can. Steamships	198
Can. Breweries	26
Can. Bronze	18
Can. Car	66
Can. Celanese	424
Consumers Glass	412
Can. Locomotive	262
Cons. Smelters	120
Dist. Seakrams	42
Dom. Bridge	14
Dom. Dairies	49
Dom. Glass	19
Dom. Steel "B"	182
Dryden Paper	20
Electrolux	204
Foundation Co.	194
Gatineau Power	185
G. Steel Wares	16
Gypsum Lime	16
Hollinger	842
Howard Smith	142
Imperial Oil	423
Int. Nickel	68
Int. Paper	68
Int. Power Pfd.	235
L. of the Woods	235
Lang J. A.	182
Labatt	25
Massey-Harris	25
McCull Frontenac	26
Moison's Brew	26
Nat. Breweries	26
Nat. Steel Car	262
Noranda	674
Ogilvie Flour	23
Ont. Steel	23
Placer Davel	19
Power Corp.	17
Quebec Power	215
St. Lawrence Corporation	84
Shawinigan	262
Stand. Paper	134
United Steel	12
Walker Hiram	1392
Wells Ltd	263
Zeller's G. p.c. Pfd	288

BOURSE DES MINES DE TORONTO

SAVARD & HART.		
Ventes	Haut	Bas Ferm.
5100 Apex	325	12
1200 Argus	101	91
3250 Arden	41	59
12500 Azfield	87	313
41750 Astoria	54	54
15800 Athena	41	40
8700 Aubelle	75	76
4200 Annamque	100	98
425 Ashdown	17	17
5200 Baranac	26	26
1450 Base Metals	25	25
8100 Bear Expior	109	105
32100 Beaulieu	135	233
1015 Bralorne	14	13
4700 Buffalo Cdn.	82	32
2000 Centre Paria	249	249
3700 Colgate	105	101
1300 Comstar	189	189
335 Cons. Smelt	06	06
1100 Conwest	125	125
10000 Dis. Yellow	22	215
3100 East Mainville	117	215
2800 East Sullivan	375	360
2100 Elder	89	88
4200 Eldora	75	72
582 Giant Yellow	740	740
10000 Gilles	20	19
1500 Glenora	08	07
12100 God's Lake	75	72
7800 Gold Crest	54	52
8000 Golden Gate	39	27
2100 Gunnar	48	47
175 Gypsum	164	164
1720 Halerow	12	12
4000 Harker	22	22
5000 Homer	25	24
1389 Imp. Oil	145	142
200 Imp. Tobac	152	152
245 Int. Metal	84	84
1670 Int. Pete	191	19
85 Int. Nickel	43	48
3250 Int. Uranium	150	148
1500 Jacknife	24	21
6200 Jason	50	50
8700 Joliet	95	90
3100 Kerr Ad.	15	14
8400 Lapaska	49	47
2200 Lexindin	25	25
5050 McKenzie	130	125
10100 McMarzac	46	45
7100 Mid. Con.	09	09
1400 Nocus	255	250
7500 Nib Yellow	21	21
2500 Norseman	26	25
3500 North Inca	68	61
2800 Omnitrans	21	21
7000 Oriac	73	70
29400 Osisko	142	135
4000 Piccadilly	27	26
195 Powell River	331	325
1850 Preston	245	240
1100 Quebec Gold	195	190
4400 Que. Man.	104	104
6665 Quémont	181	17
6600 Richmac	68	65
2500 Rochette	25	25
1700 Rouyn	46	45
2337 Roxana	120	100
1600 Sannorm	40	40
657 San Antonio	120	115
8600 Senator	95	92
9500 Shawkey	67	65
6070 Sherritt	220	212
1300 Siscoe	85	85
2600 Sladen	72	70
4100 Surf Inlet	75	76
1133 Teck Hughes	440	440
2500 Thurbois	132	132
150 Ventures	132	132
1100 Wasa Lake	132	132

Assemblée générale de Dryden, le 20 mai

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Dryden Paper Company aura lieu le 20 mai prochain pour délibérer sur une résolution adoptée par la direction et autorisant la création et l'émission de \$3,000,000 d'obligations première hypothèque.

La compagnie se propose de vendre \$1,500,000 de ces obligations portant un intérêt de 4 p.c. en monnaie canadienne dont le produit servira à liquider l'emprunt de banque et à rembourser les obligations 6 p.c. actuelles, qui sont payables en monnaie canadienne ou américaine au gré du détenteur.

Recettes brutes de Southern Canada

Les recettes brutes de Southern Canada Power Company ont fait une augmentation de \$18,954 en avril et se sont chiffrées à \$313,351. Déduction faite des frais d'exploitation, des intérêts, dividendes et impôts, le mois s'est soldé par un surplus de \$5,582 à comparer avec un déficit de \$8 l'an dernier.

Pour les sept premiers mois de l'exercice, les recettes brutes sont en hausse de \$76,865 au total de \$2,176,690. Les frais d'exploitation

33e rapport annuel de Sun Trust Limitée

M. Joseph Simard, président du Sun Trust Limitée, vient de transmettre aux actionnaires de cette société de fiducie, le trente-troisième rapport annuel. Ce rapport démontre qu'au cours de l'année financière terminée le 31 décembre dernier, le Sun Trust Limitée a réalisé les progrès et le chiffre d'affaires les plus considérables de toute son histoire.

En effet, du 31 décembre 1944 au 31 décembre 1945, l'actif sous administration de la société est passé de \$42,765,401 à \$52,497,639; son actif total, de \$45,997,845 à \$55,088,770, et l'actif de la société, de \$419,996 à \$469,369.

Le rapport annuel précise que les revenus bruts des opérations s'établissent à \$164,137 contre \$142,003 pour l'exercice précédent, et les bénéfices nets ont été, cette année, de \$42,604 contre \$40,104 l'an dernier.

accusent une augmentation de \$86,460 et les intérêts et dividendes un accroissement de \$13,689, mais les impôts sont en baisse de \$51,515. Le surplus de la période s'établit à \$45,280 contre \$17,589 pour la même période de l'exercice précédent.

CURB de MONTREAL

Abatibi "B"	Ferm.
R.A. Oil	214
R.C. Parkers	214
Brown Company	214
Can. Lignite	214
Can. Marconi	214
Can. Vickers	214
Can. Westhouse	214
W. Lumber	214
Grande Neve	214
Cons. Alcohols	214
Cons. Paper	214
Dom. Dillioth	214
Donnacoma	214
East Steel Prod.	214
East Koot. Pfd	214
Fairchild	214
Planet Aircraft	214
Ford "A"	214
Fraser Co.	214
Godfrey Realty	214
Jour. Pub. of Ot.	214
Invest. Found	214
Lambert Alf	214
Lovoney	214
MacLaren P. and P.	214
Massey-Harris Pfd	214
Quebec Pulp, P.	214
Sarnia Bridge	214
Windsor Hotel	214



AVIS

DEMANDE A LA CITE DE MONTREAL par Andrew Balle Limited, no Ch 74, Edifice Sun Life, pour permission d'installer 11 moteurs électriques, 3 x 5, 3 x 7 1/2 et 5 x 10 cv. Sur le lot no P. 3410 de la division cadastrale de la Paroisse de Montreal, Quartier St-Paul, no 3590 rue St-Patrick.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la C.C. J. ALPHONSE MONGEAU, Montreal, le 14 mai, 1946.

Le Sun Trust Limitée

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
DE LA SOCIÉTÉ:		DE LA SOCIÉTÉ:	
Créances hypothécaires.....	\$ 71,000.00	Créances divers	\$ 34,819.86
Prêts sur nantissement de valeurs.....	47,663.54	Rés. pour impôt sur le revenu	10,960.22
Obligations en portefeuille.....	245,459.80	Revenus différés	16,514.12
Avances aux administrés.....	24,061.10	Réserves contingentes.....	12,578.03
Honoraires, intérêts, comptes divers....	24,039.43	CAPITAL:	\$ 74,872.23
En caisse et en banque.....	57,232.24	Autorisé.....	\$500,000.00
Mobilier et voitures de sûreté.....	3.00	Emis et payé.....	250,000.00
		Reserve générale.....	100,000.00
		Solde du compte "Profits et Pertes".....	44,496.88
FONDS GARANTIS:	\$469,369.11		\$ 469,369.11
En caisse et en banque.....	\$381,903.22	FONDS GARANTIS.....	\$2,121,761.70
Créances hypothécaires.....	301,942.50	COMPTE des SUCCESSIONS, FIDUCIES et AGENCES	
Obligations Dominion du Canada, provinciales, municipales et autres.....	1,018,254.63	(non compris \$9,230,308.90 sous mandat spécial).....	33,249,984.10
Prêts sur nantissement de valeurs.....	419,661.35	VALEURS EN GARDE.....	19,247,691.28
	\$2,121,761.70		
COMPTE des SUCCESSIONS, FIDUCIES et AGENCES (non compris \$9,230,308.90 sous mandat spécial).....	33,249,984.10		
VALEURS EN GARDE.....	19,247,691.28		
	\$55,088,770.19		\$55,088,770.19
COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 1945			
Solde créditeur au 31 décembre 1944.....	\$ 32,363.04	Provisions pour impôt sur le revenu pour l'année 1945.....	\$ 19,120.22
Surplus différé-impôt recouvrable 1945.....	1,129.07	Dividendes nos 58 et 59.....	12,500.00
Bénéfice net des opérations pour l'année 1945.....	42,604.99	Solde créditeur au 31 décembre 1945.....	44,496.88
	\$ 76,117.10		\$ 76,117.10
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Joseph Simard, O.B.E., président			
Albert Hudon, D. Sc. C.		Hon. J.-A. Brillant, C.B.E., C.L.	
vice-présidents			
Hon. Charles Delagrave, N.P., C.L.		J.-Emile Fortier, M.D.	
Hon. Armand Daigle, sénateur		Col. Hon. Raoul Grothé, C.L.	
Hon. Lucien Morand, C.R., sénateur		Eugène Poirier, N.P.	
Hon. Wilfrid Gagnon, C.B.E.		I.-Edouard Labelle, C.R.	
Hon. Edouard Asselin, C.R., C.L.			
DIRECTION			
J.-H. Chrétien, B.A., LL., L., directeur général			
Jacques Geoffrion, secrétaire		Henri de Cases, gérant de la succursale de Québec	
VERIFICATEURS: Courtois, Frédet & Cie, C.A.			

John Fenton acquitté sur deux chefs d'homicide involontaire

L'hon. juge Wilfrid Lazure a acquitté, hier après midi, John Fenton, 32 ans, qui subissait son procès sous une double accusation d'homicide involontaire, à la suite de la mort violente de deux personnes qui avaient pris place dans sa voiture, lors d'un tragique accident, survenu à Pointe-aux-Trembles l'automne dernier. Dans la première de ces causes, un jury de langue anglaise avait rendu un verdict de non-culpabilité et dans la seconde, la Couronne retirait la plainte portée par le ministère public. L'accident était survenu sur la rue Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles et avait causé la mort de M. Roger Beaulieu et Mme Eva Duquette. L'automobile de Fenton avait heurté l'arrière d'un camion arrêté à environ trois pieds du trottoir, par suite d'une panne de moteur.

D'après la preuve faite au cours de la journée, il appert que Fenton, sa soeur Mme Breen, Beaulieu et Mme Duquette avaient quitté la demeure de Mme Breen pour aller faire une courte promenade. En cours de route, on s'arrêta pour prendre une coupe de verres de bière. Un quart d'heure plus tard, la voiture heurtait le camion avec une grande violence.

Fenton témoigne

Fenton, rendant témoignage en défense, déclara qu'il avait vu une masse noire sur la route, et qu'il avait frappé cette masse avant même de pouvoir se rendre compte qu'il s'agissait d'un camion. La visibilité était mauvaise à cet endroit de la rue et les feux arrière du camion étaient éteints. Le chauffeur du camion, Yvon Lebeau admit plus tard qu'il avait eu du trouble avec le moteur et qu'il avait éteint les lumières pour "ménager le courant". Au moment de l'accident, dit-il cependant, les phares et les feux, à l'avant et à l'arrière étaient allumés.

Alternative

Dans son adresse au jury, l'hon. juge Lazure, après avoir expliqué les questions de droit pertinentes à la cause, déclara qu'il ne s'agissait pas, selon lui, dans le présent cas, d'homicide involontaire. Le prévenu pourrait, dit-il, être trouvé coupable de conduite dangereuse ou être acquitté. Pour qu'il y ait conduite dangereuse, nota encore le président, il faut qu'il ait eu négligence criminelle. Une erreur de jugement, un manque d'attention soudain ne peuvent cependant pas constituer une négligence criminelle. Ce sont des faits dont il faut tenir compte dans l'appréciation de la preuve. De plus, il est en preuve que les feux de couleur devant identifier le camion n'étaient pas tous allumés.

Réunions de savants de Québec d'ici quelques jours

Québec, 14 (B.U.P.) — Plusieurs littérateurs et savants de Québec prendront part, dans quelques jours, à diverses réunions qui se tiendront toutes, moins une, à Toronto. Ces québécois présenteront divers travaux exécutés par eux ou par des compagnons. La principale réunion sera celle de la Société Royale du Canada.

Les autres sociétés qui tiendront des séances, en mai, sont La Société d'Histoire du Canada, les 23 et 24 mai; la Société de Bibliographie du Canada, le 20 mai; les Universités Canadiennes, qui tiendront leur congrès annuel les 27, 28 et 29 mai; l'Institut Canadien des Affaires Internationales, les 25 et 26 mai; la Société Canadienne de l'Histoire de l'Eglise, le 25 mai; la Société des Sciences Politiques et Economiques, les 23 et 24 mai; le Conseil Canadien d'Education civique, le 20 mai, à Kingston.

LE PREMIER INVITE

B.U.P. — Le regretté Irvin S. Cobb, de Paducah, Ky., fut le premier invité à s'enregistrer à l'hôtel Irvin Cobb, ouvert dans cette ville en 1929.

Concours tenu cette année entre beurreries et fromageries du Québec

Québec, 14 (B.U.P.) — Les propriétaires de beurreries et fromageries de la province de Québec, ainsi que leurs fabricants, seront sans doute intéressés d'apprendre que l'hon. ministre de l'agriculture a convenu de renouveler cette année le concours entre beurreries et fromageries tenu l'an dernier.

Une somme de \$1,500 est accordée en prix. Ce montant, divisé en deux, sera réparti entre les dix meilleures beurreries et les dix meilleures fromageries, soit \$750, pour l'un et l'autre groupe.

Les conditions du concours seront incessamment communiquées par la division de produits laitiers du ministère provincial de l'agriculture.

Me Lawrence, agissant pour la défense, Me John Bumbray, C.R. représentait la Couronne.

Le jury, après avoir délibéré durant une demi-heure, rendit le verdict énoncé plus haut. La Cour interrogera les jurés jusqu'à lundi prochain, alors que l'on procédera à la formation d'un nouveau jury pour le procès de Fred Rose, député communiste accusé de conspiration contre la Loi des secrets officiels. La Couronne a ensuite présenté une motion à l'effet de retirer la seconde plainte contre Fenton. La motion fut acceptée par la Cour et l'accusé libéré.

Me Isidore Popliger et son fils

Violente polémique entre les hon. Drew et Garson

(B.U.P.) — Le premier ministre d'Ontario, l'hon. George Drew, a entrepris une polémique avec le premier ministre du Manitoba, l'hon. Stuart Carson, au sujet d'une déclaration faite par ce dernier à la fin de la récente conférence fédérale-provinciale. M. Drew affirme que l'impression qui se dégage des déclarations de M. Garson est absolument sans fondement et que le gouvernement de l'Ontario a toujours soutenu la nécessité de conclure un accord financier entre les provinces et le gouvernement fédéral.

A la fin de la conférence, M. Garson avait déclaré que c'est une calamité pour le Canada que les provinces d'Ontario et de Québec n'aient pas continué avec les autres provinces à discuter les propositions fédérales.

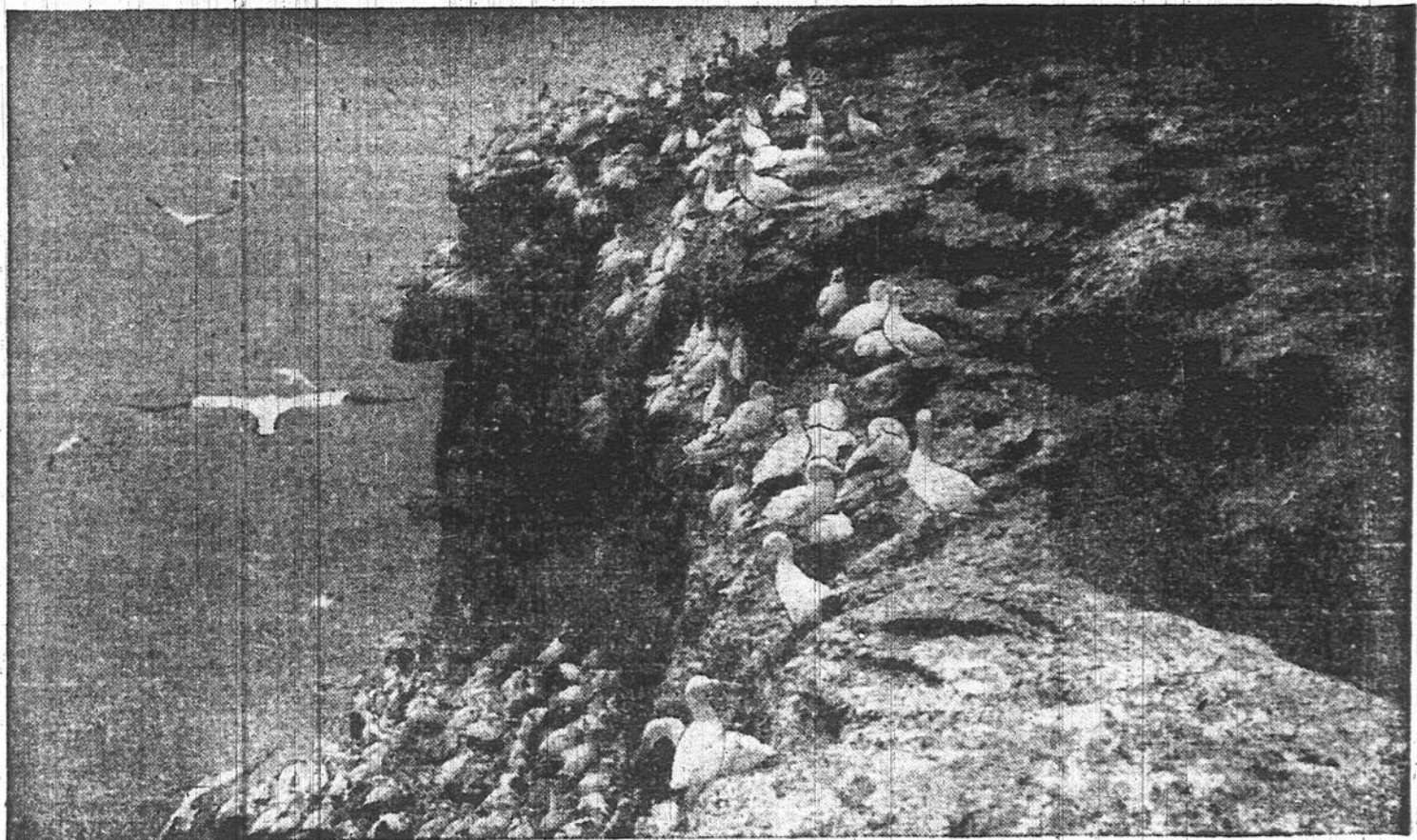
Fausse impression

M. Drew a affirmé que cette déclaration entraînait une impression entièrement fautive sur les faits.

Au moment même où M. Drew faisait cette mise au point, le premier ministre Garson adressait la parole à Winnipeg où il rapportait ses impressions sur la conférence fédérale-provinciale.

M. Garson dit que les provinces ne pourront pas supporter longtemps le fardeau financier à moins que l'on ne fasse un ajustement dans les finances fédérales et provinciales.

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Vue à vol d'oiseau de l'île Bonaventure, au large de la Gaspésie

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que le Québec offre une variété sans pareille d'attractions pour les touristes?

Un endroit particulièrement favori est la côte accidentée de Gaspé où Cartier, en 1534, mettait pour la première fois le pied sur le sol du Canada... où de majestueux promontoires surgissent des eaux bleues de l'Atlantique et où une route côtière pique comme un ciseau de mer pour venir raser le fameux rocher Percé, le Cap d'Espoir, le village de Gaspé et plusieurs autres endroits pittoresques.

Il y a ensuite les Laurentides, puis les vallées du St-Laurent, de la Gatineau et du St-Maurice, le Saguenay, le vieux Québec et Montréal. Les touristes dépensent jusqu'à \$50,000,000 en une année normale pour visiter ces endroits.

Le peuple du Québec a raison d'être fier de ce fait et de ses autres ressources précieuses. Grâce

au sage développement de ces ressources, les citoyens de la province trouvent leur récompense dans la grande contribution qu'ils font en vue d'un Canada plus grand et plus uni.

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydro-électrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces sœurs, un brillant et glorieux avenir.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

THE CARLING BREWERIES LIMITED

Entre nous, Madame

par Jeannette

Un cri troublant qui fera réfléchir toutes les mères du Québec.

Deux "mauvais garçons" qui pendant une semaine ont terrorisé la ville ont été à la fin capturés par la police, des individus qui n'ont pas ces visages de dégénérés que nous associons habituellement aux criminels et qui pourraient tout aussi bien être des employés ordinaires de bureau. "C'est l'école de réforme" dit la mère de l'un d'eux, "c'est là qu'il a pris ses instincts criminels!" Charmante constatation, surtout lorsqu'il faut reconnaître que c'est là la seule institution de redressement juvénile que nous possédions.

TROUBLANT DILEMME

Après avoir pris connaissance de ce cri de reproches et d'accusation, la mère qui a sur les bras un garçon incontrôlable qui est une mauvaise influence pour ses frères et sœurs, n'aura plus qu'à demander à la société quelle est la mort la plus douce pour un garçon de 14 ou 16 ans. Aucune institution en effet ne se charge des enfants difficiles qui sont régulièrement rendus à leurs parents dès la première offense d'insubordination. Les collèges et pensions sont faits pour les enfants sages ceux qui précisément n'ont pas besoin d'être mis en pension. Les autres? Eh bien ma foi, débrouillez-vous madame! Si vous ne voyez vraiment pas d'autres solutions vous pouvez toujours le mettre à l'école de réforme. S'il ne s'améliore pas, vous en serez toujours débarrassée pendant quelques années! Et puis après n'est-ce pas, les garçons ça se débrouille, quand ce n'est pas avec un métier honnête c'est avec un autre. Dans ces maisons de correction, un voleur se lie avec une mauvaise tête, une mauvaise tête avec une brute, une brute avec un vicieux, on s'enseigne des trucs, on se fait part de ses talents, et lorsque les portes ouvertes rendent des âmes aux oiseaux, la société hérite de quelque chose de vraiment bien!

INSTITUTIONS NON PAS DE CORRECTION MAIS DE REDRESSEMENT

Quand donc réalisera-t-on la nécessité d'institutions, non pas de correction mais de redressement, des collèges où les enfants non tarés, simplement difficiles, pourraient bénéficier de la compréhension et de l'aide de psychologues capables d'analyser leur cas et d'utiliser les méthodes d'éducation requises pour la solution de chaque problème.

La croissance, les conditions de vie, sont presque toujours responsables des désordres psychiques et mentaux qui rendent les adolescents, difficiles, et ce malaise réclame des traitements prolongés, une longue convalescence, de la patience, en un mot, des soins aussi scientifiques que ceux qui sont prodigués aux grands malades dans les hôpitaux. Quand donc s'élèveront ces institutions qui pourront fréquenter les adolescents sans que ce stade de leur jeunesse soit une tare pour leur vie d'adulte ou une école de banditisme?

La Cuisinière

Le Menu du Jour

DEJEUNER

Oranges en tranches
Gruau chaud

Rôtis Café

DINER

Poulet rôti Riz bouilli

Fèves vertes

Gâteaux individuels

Salade individuelle

SOUPER

Oeufs durs et patates en sauce

blanche

V viande froide tranchée

Coupe de fruit Verre de lait

Poulet frit

3 petits poulets frits

1 tasse de lait

Sel et poivre.

Farine

1/2 tasse de graisse

Faites couper les poulets en 4 ou 8 pièces, trempez chaque morceau rapidement dans l'eau froide, saupoudrez de sel et de poivre, et roulez dans la farine. Faites frire dans un peu de graisse jusqu'à ce que les morceaux soient dorés sur tous les côtés. Enlevez le surplus de graisse en disposant sur un papier, et disposez sur une assiette chaude, pendant que la sauce est préparée.

Enlevez toute la graisse, moins 2 c. à table, ajoutez 2 c. à table de farine, mélangez jusqu'à lisse, ajoutez le lait brassé hors du feu, puis remettez sur le brûleur, et faites cuire jusqu'à épaississement, brassant continuellement. Assaisonnez de sel et de poivre, et versez sur le poulet, ajoutant un peu de persil haché si vous le désirez.

Gâteaux individuels fourrés

- 1/4 de tasse de shortening
- 1/4 de tasse de miel
- 1/2 de tasse de sucre
- 2 oeufs
- 1/2 tasse de farine tamisée
- 1 1/2 c. à thé de poudre à pâte
- 1 c. à thé de vanille
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 de tasse de lait
- 2 1/2 tasses de riz soufflé

Combinez le shortening, le miel, le sucre, la vanille et le sel, et battez bien jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé. Ajoutez les jaunes d'oeufs et battez. Ecrasez les céréales et mélangez aux ingrédients secs tamisés; amalgamez au premier mélange alternativement avec le lait. Incorporez aux blancs battus.

Remplissez les moules à muffins à moitié et faites cuire à four modéré 20 minutes. Laissez refroidir, séparez par moitié et remplissez généreusement d'une crème cuartard.

Joli duo



Costume de jeux interchangeable qui combine des culottes bicyclette de gabardine noire et une demi-blousette de jersey rose.

HOROSCOPE DU JOUR

Mercredi, 15 mai 1946

Les responsabilités sembleront aujourd'hui plus lourdes qu'à l'ordinaire. Les influences astrales provoqueront, chez plusieurs, un affaiblissement du courage et de l'énergie.

Voici pour chacun — selon son anniversaire de naissance — l'horoscope détaillé de la journée:

Née entre le 22 décembre et le 19 janvier: La gaité domine, aujourd'hui, même si tout ne vas pas à merveille.

Entre le 20 janvier et le 18 février: Les obstacles sont nombreux et il faut beaucoup d'ingéniosité pour les surmonter. La soirée sera propice aux activités mondaines.

Entre le 19 février et le 20 mars: Ne courez qu'un lièvre à la fois; n'éparpillez pas vos énergies dans des entreprises variées. Limitez-vous à un domaine unique, pour l'instant, et plus tard, lorsque le succès aura couronné vos efforts, vous pourrez alors vous permettre d'autres activités.

Entre le 21 mars et le 19 avril: Vous faites facilement des conquêtes aujourd'hui.

Entre le 20 avril et le 20 mai: Les ambitions doivent être limitées sans quoi de graves déceptions devront être enregistrées.

Entre le 21 mai et le 21 juin: L'amitié et l'amour peuvent vous faire commettre de graves impairs; soyez sur vos gardes et ne perdez pas la tête.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: Les relations d'affaires sont favorisées. Ce soir, cependant, il faudra être en garde contre les accès de mauvaise humeur, aussi bien les vôtres que ceux des autres.

Entre le 23 juillet et le 23 août: Vous pouvez vous livrer à la critique, mais faites-le de façon constructive.

Entre le 24 août et le 23 septembre: Les déplacements sont favo-

M. Monroe Smith invité des "Auberges de la Jeunesse"

M. Monroe Smith, fondateur et directeur de l'Association américaine des Auberges de la Jeunesse sera l'invité d'honneur à un dîner donné par les membres de la région du St-Laurent de l'Association canadienne des Auberges de la Jeunesse à l'occasion du septième rassemblement annuel de l'Association canadienne. Le dîner aura lieu à l'hôtel Mont-Royal dans la salle des Conventions vendredi le 17 mai à 6h15 p.m. M. Smith prendra ensuite la parole comme conférencier d'honneur au grand rassemblement qui aura lieu immédiatement après le dîner au Sir Arthur Currie Memorial Gymnasium.

Parmi les autres invités d'honneur au dîner on comptera: MM. Edmond Auclair, St-Hilaire, le major John Bassett, de Sherbrooke, l'honorable Beribeu, M. et Mme Gerald Birks, l'honorable W. Bovey, le capitaine Wm. Bowle, M. S.-J. Chagnon, de St-Hyacinthe, l'honorable Brooke Claxton, C.R., M. Bernard Coivrette, M. Leonard-C. Crimp, M. Guy Drummond, M. le professeur N.-W. Fieldhouse, le colonel Stuart Forbes, M. John Frosst, M. Albert Gardner, Mme Gaudet-Smet qui prendra aussi la parole au rassemblement.

Marques de buanderie invisibles

Peu de temps avant le début des hostilités, une maison anglaise, spécialisée dans la fabrication des machines destinées au marquage du linge de buanderie, avait lancé sur le marché un appareil qui produit des marques invisibles, que seul l'employé de la buanderie peut lire à l'aide d'une lampe à décharge de vapeur de mercure réglée d'une certaine façon. Cette petite usine employait 25 ouvriers. Au cours de la guerre, on a oublié les besoins des buanderies et l'usine s'est mise à fabriquer des pièces d'avions. Ayant demandé à embaucher des travailleurs à mi-temps, 1.300 personnes du lieu répondaient à son appel, de sorte que, durant l'année qui a suivi, elle a pu produire 28 millions de pièces. "Sans l'aide volontaire de ces femmes, dit un administrateur, il aurait fallu 40 ans à notre personnel d'avant-guerre pour abattre la même besogne." Maintenant, l'usine a repris la fabrication des machines de marquage du linge.

risés aujourd'hui, comme le sont d'ailleurs tous les changements et transformations.

Entre le 24 septembre et le 23 octobre: La matinée est paisible mais elle peut vous vouloir beaucoup de bonheur.

Entre le 24 octobre et le 22 novembre: La journée sera mouvementée mais si vous gardez votre sang-froid elle sera des plus fructueuses.

Entre le 23 novembre et le 21 décembre: Tout ce qui concerne les transactions commerciales exige une prudence et un soin particuliers. Par contre, d'ici la fin de la journée, vous aurez l'occasion de voir votre prestige rehausé.

Les enfants très aujourd'hui seront extraordinairement actifs. Ils devront faire face, cependant, à bien des échecs avant de connaître un succès vraiment remarquable.

UNE IDÉE SAINE TOUS LES JOURS

Pour que la bonne humeur règne dans votre organisme, ne négligez aucune précaution pour demeurer en santé. Que la raison s'impose à tous les actes de votre existence. Vous voulez être heureux, n'est-ce pas, pourquoi alors n'agissez-vous pas en conséquence? Le sourire du bien-être n'est pas la récompense des négligents et des inconscients. Appliquez-vous à ne pas gâcher vos chances de bonheur. L'intelligence de la santé n'est pas un luxe, c'est une nécessité, mais il faut prendre les moyens de l'acquérir et de la conserver.

Dr Adrien PLOUFFE.

Des mobiliers en aluminium maintenant disponibles

Londres. — Le dernier cri de la vogue dans le mobilier anglais est la manufacture de meubles en aluminium. Ceux-ci n'ont rien de commun avec les meubles de métal, que l'on fabriquait avant la guerre pour les bureaux et les bars, qui consistaient de tubes métalliques faisant siège et dossier. Dans les nouveaux meubles, le métal est recouvert d'une couche de plastique et le tout assume l'apparence du bois avec un lustre agréable.

Les garde-robes, les tables, les chaises sont toutes manufacturées d'aluminium embouti, enduit d'une couche de plastique translucide. L'intérieur des armoires est recouvert de soie artificielle brossable et traitée chimiquement pour en rendre la surface mortelle aux mites et aux mouches. La doublure est faite de plastique embouti; cela élimine tout son métallique que pourrait produire le meuble en le touchant. Le nettoyage se fait avec un linge mouillé. Le meuble peut ensuite être poli de façon à lui donner, au choix, une apparence brillante ou mate.



"Notre Régulateur de famille est Les PILULES" du DR CHASE pour les Reins et le Foie

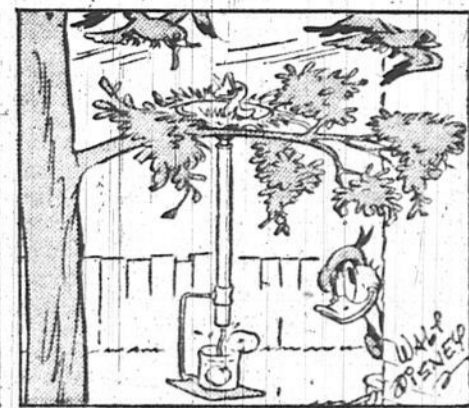
BLONDINETTE



Gâteau-surprise!

DONALD LE CANARD

Fournisseurs de vers à pêche!



Mondanités

Receptions

Mmes Gaston Marchand et Roger Thibault...

Déplacements

M. et Mme André Lemieux et leurs enfants...

Mode paysanne

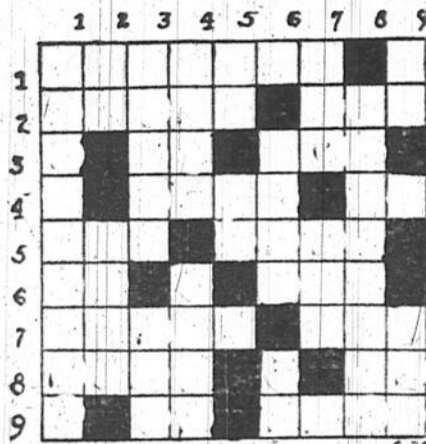


La blouse paysanne est toujours fort jolie...

Menu de l'enfant âgé de 16 à 24 mois

A compter de seize mois, un enfant doit prendre un repas de plus en plus substantiel...

LES MOTS CROISÉS



La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.

HORIZONTALEMENT

- 1-Plantes de nos prairies. 2-Tirage. - Jamais. 3-Interjection, marquant le mépris. - Blason. 4-Note d'hôtel. - La tienne. 5-Selle grossière. - Honne, chez les Russes. 6-Mesure chinoise. 7-Verbe marquant le temps. 7-Muse de la tragédie. - Manje. 8-Songe. - Métal lourd. 9-Terminaison d'infinitif. - Qui a reçu sa sentence.

Solution de notre édition précédente



VERTICALEMENT

- 1-Craindra, aura peur. 2-Coup de baguette sur un tambour. - Surface, nid d'aigle. 3-Conséquence d'un acte. - Prière. 4-Détective. - Enlever. 5-Article simple. - Fleuve de Sibérie. 6-Société politiquement organisée. - Oposule (abry). 7-Partie de la charpe. - Qui boite. 8-Mouvement des planètes. 9-Particule affirmative. - Eclat de voix.

Le Mystère du Pont-Neuf

Feuilleton de "Montréal-Matin" • Roman par Pierre Lavau... Nous nous bornons à dire tout, parce que la plus élémentaire prudence nous interdit d'entrer dans des détails qui, en parvenant à la connaissance de l'ennemi, pourraient compromettre la manœuvre par laquelle nous espérons bien l'encercler et le réduire à merci.

Ces individus se nomment respectivement, et suivant qu'il a été vérifié par nos soins: a) Léopold-Marc Labrunie, ingénieur, natif de Rochefort, et âgé de quarante-deux ans, qui semble être le chef de la bande; b) Louis-Germain Salgues, employé congédié de l'arsenal maritime de Toulon, associé du précédent, et âgé de quarante ans environ; c) Frédéric-Arthur Delzieux, complice en sous-ordre des précédents, né à Brest, ex-officier mécanicien de la marine, âgé de trente-huit ans, et recherché, paraît-il, par la police à la requête des parquets de Cherbourg, Nantes et Dunkerque, toutes villes où il se serait rendu coupable de graves méfaits; d) La direction de "Paris-Mystère" offre une prime de cent mille francs à quiconque livrera ces trois bandits à la justice. Une prime de trente-cinq mille francs sera allouée à la personne qui aura fait arrêter l'un d'eux. En outre, tous renseignements utiles ayant aidé à cet acte de justice seront rétribués par des récompenses en argent, variant, suivant l'importance des informations fournies, entre cinq mille et vingt mille francs. Tout le monde se trouve donc ainsi intéressé à l'arrestation et à la mise dans l'impossibilité de nuire des dangereux malfaiteurs que nous dénonçons ici. Avis aux courageux amateurs! La chasse est ouverte! "Paris-Mystère".

Prière d'insérer. - M. Victor Gaillard, directeur-proprétaire de la célèbre firme de chaussures, Victor Gaillard et Cie, fait savoir qu'il n'a absolument rien de commun avec le voleur de bijoux évadé de l'Albatros. Dont acte. P.M. VIII

UN COUP DE THEATRE: LES BIJOUX SONT RESTITUÉS

Un coup de théâtre s'est produit hier, qui pourrait donner une nouvelle orientation à cette mystérieuse affaire du Pont-Neuf, dont nous avons été les seuls, dans la presse parisienne, à rechercher la genèse, à suivre jour par jour le développement et à décider le dénouement prochain. Hier après-midi, vers cinq heures, une dame, paraissant âgée d'une quarantaine d'années, et de mise simple, sinon modeste, se présenta à nos bureaux, demandant à parler à notre directeur. Celui-ci se trouvant absent, et la dame se déclarant pressée, on lui proposa de voir le secrétaire général, ce qu'elle accepta. A ce dernier, elle déclara se nommer Cora Morange, et être l'épouse légitime du sieur Victor Gaillard, ex-homme d'équipage à bord de l'Albatros, et qui, les lecteurs de "Paris-Mystère" le savent, s'enfuit nuitamment du yacht, pour aborder à la nage

au square du Vert-Galant, où il s'enferma provisoirement, sous les yeux de notre collaborateur Edgar Mériaux, le coffret de bijoux qu'il avait dérobé sur le bateau. C'est au sujet de cet épisode que Mme Cora Morange a tenu à nous apporter des explications, des rectifications, et, pense-t-elle, des justifications. Il appartenait au public, d'abord, à la justice, ensuite de les apprécier à leur valeur. Quant à nous, notre devoir, beaucoup plus simple, se borna à reproduire les déclarations de notre visiteuse bénévole, avec la fidélité et l'impartialité, qui ont toujours été de règle dans ce journal. CE QUE DIT Mme CORA MORANGUE... - Monsieur, nous déclare-t-elle, c'est tout à fait par hasard que j'ai eu connaissance du numéro de "Paris-Mystère" où il vous a plu de vous occuper spécialement de Victor Gaillard, de moi-même et de la cassette de bijoux qui a été enlevée - par erreur comme vous l'avez reconnu vous-même - à bord de l'Albatros, lorsque mon mari a jugé plus prudent de quitter ce bateau définitivement tombé aux mains des ennemis de M. Bressan. "Je veux vous parler des bijoux enlevés. Je ne veux pas qu'on fasse passer mon mari pour un voleur. (à suivre)

Erreur n'est pas compte mais...

Il faut savoir discerner entre "sa" voiture et celle du voisin

Un brave garçon, qui n'a qu'un tort, celui d'être vraiment malcommode quand il a pris un verre de trop, se rappellera longtemps une récente mésaventure dont il a été la victime et l'acteur. Heureusement pour lui, le juge T.-A. Fontaine lui a permis de revenir devant ses concitoyens la tête haute, et d'aller confesser ses péchés si péchés il y a, le plus tôt possible. Un bel après-midi d'avril, le brave garçon allait reconduire une camarade dans la voiture de cette dernière. La femme lui avait dit de remiser la voiture. Mais, une heure, après être entrée dans sa maisonnette, elle vit par la fenêtre, que son automobile n'était plus devant la porte. La police fut alertée.

Cependant, quelques minutes plus tard, elle recevait un appel téléphonique, lui apprenant que le voleur était nul autre que le brave garçon qui n'avait pas demandé la permission pour aller dévorer une croûte dans un restaurant de la rue Ste-Catherine. La plainte était déjà portée; on ne pouvait reculer.

Quand on voit deux...

Mais ce n'est pas tout. Le brave garçon avait pris des liqueurs douces et des liqueurs plus fortes: il avait l'alcool et le hamburger. Il crut voir deux, car il y avait deux voitures semblables devant la porte du restaurant. Il prit donc le volant de la première. Mais ce n'était pas la bonne. Un chauffeur de taxi vint réclamer son char. Mais l'autre ne voulait pas entendre raison. "C'est mon char", dit-il. Et joignant son geste à la parole, il voulut se ruer sur le chauffeur.

La police arriva à ce moment même. Le cerveau encore filandreux comme des bonbons à la tige, notre homme comprenait mal ce qui passait. Pourquoi venir importu-

Construction de...

(suite de la page 5)

piscines dont nous parlons plus haut, le projet prévoit l'installation de salles de douches, de chambres de pompes pour l'alimentation des piscines, et des appareils de désinfection indispensables. M. Gibeau tient à souligner, à cet effet, que ces trois items contribuent, dans une certaine mesure, à l'augmentation du coût estimatif initial, puisque l'aménagement d'une simple plage n'aurait nécessité l'installation ni de pompes, ni d'appareils de désinfection.

Capacité des piscines

Les piscines projetées pourraient recevoir 5,000 personnes à la fois, et 25,000 par jour. Pour qu'elles soient hors d'atteinte des glaces et des hautes eaux, on devra les construire à un niveau assez élevé, et les protéger par un enrochement. Un emplacement des plus propices a d'ailleurs été choisi, devant le pavillon de la plage.

Les calculs d'ordre technique, comme ceux portant sur les traitements et gages, ainsi que sur les montants à allouer à l'item "four-niture et services externes" se basent sur les chiffres fournis par les ingénieurs de la ville de Verdun, et sont en proportion des dépenses d'entretien pour le natatorium de la municipalité voisine. Le service des travaux publics a aussi fait le relevé des différents prix d'admission dans les piscines du genre aux Etats-Unis, tarifs variant de \$0.10 à \$0.50, et de \$0.15 à \$0.25 dans le plus grand nombre de cas. Le prix d'admission moyen à Verdun, par ailleurs, a été de \$0.224 en 1945.

Les édifices de l'île

Dans ses deux rapports, M. Gibeau donna une brève description des édifices de l'île Ste-Hélène, dont la construction est interrompue depuis 1939. A son avis, le Chalet des sports — qui comprend le restaurant — est très avancé et peut être terminé tel que conçu, car la plupart des matériaux requis sont disponibles. Les travaux du pavillon de la plage sont beaucoup moins avancés, et devront être modifiés, conformément au nouveau projet.

Des pneus plus durables bientôt fabriqués

Kitchener, 14 — M. A.W. Hop-ton, vice-président et gérant général de la division du pneu à la Dominion Rubber, a annoncé aujourd'hui qu'à la suite de la décision prise récemment de porter de 1.100 à 2.200 le denier des fils de rayonne employés dans les tissus de pneus lourds fabriqués par la Dominion Rubber, les ingénieurs de la Compagnie, fabriqueront des pneus qui devraient être plus durables et qui devraient offrir une marge de sécurité plus grande.

Bien que jusqu'à présent les fils de rayonne n'aient été employés que dans les pneus lourds, c'est l'avis des dirigeants de cette industrie que très bientôt les tissus de rayonne serviront également dans la fabrication des pneus de voitures de tourisme.

Les contradictions des experts rendent le jugé plus difficile

Les témoignages contradictoires d'experts-graphologues ont donné beaucoup de mal à l'hon. juge Louis Boyer à statuer dans une cause où M. Jack Saligman réclamait, devant les tribunaux civils, de M. Israel Rubin, la somme de \$500 que le demandeur prétendait lui être due en vertu de deux chèques signés par le défendeur et émis au nom de Saligman. La défense alléguait que la signature sur les chèques était une contrefaçon de sa propre signature.

L'hon. juge Boyer, rendant jugement hier en faveur du demandeur, souligne dans ses notes que les deux parties ont fait appel aux services d'experts différents. "Inutile de dire, ajoute le savant juge, que les experts se sont contredits. Ayant une expérience de 47 années des tribunaux, je puis dire que dans les

causes de ce genre, que lorsque l'on fait appel aux experts, ils diffèrent invariablement d'avis. Un expert, quelle que soit son honnêteté, a toujours une tendance naturelle à incliner du côté de celui qui a retenu ses services. Il est en conséquence difficile de rendre jugement, s'il n'y a pas d'autre preuve que les témoignages d'experts pour appuyer les allégués des deux parties. Dans cette cause, le demandeur a ajouté à la preuve les témoignages de sa femme et son frère, qui disent avoir vu le défendeur signer les deux chèques. La Cour déclare donc que les signatures sont celles du défendeur. L'action est maintenue avec dépens".

Mes Harry-H. Kliger et S.W. Weber agissaient pour la poursuite.

L'UNION CONTRE LES EMPLOYÉS

Les leaders des Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique (local 102) ont annoncé qu'ils avaient soumis au Conseil régional du Travail en temps de guerre des contre-propositions, dans le dossier de la requête présentée par notre compagnie au sujet de sa filature Hochelaga. Notre proposition comportait un système de trois équipes par jour, une journée de travail de huit heures et une augmentation de 14 pour 100 dans les salaires, ce qui portait le taux des salaires à un niveau plus élevé de 27 pour 100 que celui d'octobre dernier. La mise en vigueur de ce plan fournirait à nos employés un revenu net plus élevé et une réduction des heures de travail, tandis qu'elle permettrait une plus grande production

des produits du coton pour les consommateurs canadiens.

Notre requête au Conseil était appuyée d'une pétition signée par la majorité des ouvriers de la filature Hochelaga. Et, pourtant, le local 102 prétend représenter ces employés.

Ou bien cette union ne représente pas réellement ces employés, comme elle le prétend.

Ou bien elle refuse d'endosser les vœux exprimés par la majorité de ces employés.

A tout événement, il serait bien difficile pour la Compagnie d'accepter les suggestions d'un tout petit groupe, quand leurs avancés ne correspondent pas aux désirs exprimés par ses employés.

LA CIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

Gus Lesnevich a gagné par K.O. sur Freddie Mills, à Londres

LONDRES, 14. (B.U.P.) — Gus Lesnevich, de Clifside, N.-J., a conservé son championnat du monde des poids mi-lourds, hier soir en remportant la victoire contre Freddie Mills, de Londres, par mise hors de combat technique à la dixième ronde, d'un match qui fut rudement disputé à l'arena Harringway. Cette rencontre a été arrêtée au bout de 2.50 minutes dans la dixième ronde et les recettes sont estimées à environ \$200,000, soit un nouveau record pour un match disputé dans l'Empire Britannique. Une foule de 10,700 personnes a été témoin de ce sanglant combat. Lesnevich a affiché un courage extraordinaire et même s'il saignait abondamment à la suite d'une coupure au-dessus de l'oeil gauche et du nez, il a réussi à harceler son adversaire pour l'emporter. A un certain moment on croyait qu'il était pour subir une défaite à cause de ses blessures.

Mills au plancher
Le boxeur américain qui défendait son titre pour la deuxième fois depuis 1941, a envoyé Freddie Mills au plancher à trois reprises durant la deuxième ronde mais le boxeur anglais s'est remarquablement rallié par la suite.

Les avantages étaient bien partagés à la dixième ronde alors que Lesnevich a déclenché un attaque décisive. Le boxeur américain a envoyé Mills au plancher pour le compte de sept et de neuf avec des coups de droite et l'arbitre, Eugene Henderson, ancien champion amateur des poids mi-moyens de l'Empire Britannique, a arrêté le combat, afin d'empêcher Mills de recevoir une pire raclée. Ce combat devait durer 15 rondes.

Quand Henderson mit fin au combat, Mills était accroché aux câbles et il était sur le point de perdre connaissance.

Lesnevich en mauvaise posture

Lesnevich était lui-même en mauvais état quand il quitta l'arena après s'être assuré de la victoire, car il avait l'oeil gauche complètement "fermé" et il saignait abondamment. Il a tellement saigné que Mills et la chemise blanche de l'arbitre étaient couverts de sang.

Il se peut qu'à la suite du résultat de ce combat, Gus Lesnevich en vienne aux prises avec Bruce Woodcock, le quatre juin prochain. Mills devait faire face à Woodcock à cette date.

À la dixième ronde, Gus Lesnevich possédait une avance de deux rondes.

Lesnevich blessé

Gus Lesnevich s'est lancé à l'attaque dès le début de la première ronde et il a fortement secoué Mills avec des "jabs" de la gauche au menton. Le boxeur anglais est allé au plancher à trois reprises à la ronde suivante, pour les comptes de six, sept et neuf, sur des coups de droite à la mâchoire.

Lesnevich attaque

Mills s'est rallié durant la troisième ronde et il a donné du fil à retordre au boxeur américain avec des solides crochets et Lesnevich a commencé à saigner durant cette reprise après avoir reçu de formidables coups de droite et de gauche.

Mills a continué son attaque et il s'est assuré les quatrième et cinquième rondes mais Lesnevich s'est remis à l'oeuvre à la sixième reprise et il a ébranlé le boxeur anglais avec une série de droites et de gauches. Mills s'est encore rallié à la septième ronde alors qu'il a fermé l'oeil gauche de Lesnevich. Le boxeur anglais a aussi eu l'avantage durant les huitième et neuvième rondes et semblait être sur le chemin de la victoire quand commença la dixième ronde.

Eloges de Lesnevich

Après le match alors que le médecin pansait ses blessures, Gus Lesnevich a déclaré aux reporters: "Je suis l'homme le plus chanceux du monde d'avoir gagné ce combat. Je n'ai jamais rencontré un boxeur aussi puissant que Mills. Je l'ai frappé aussi fort que j'ai pu avant qu'il eut commencé à faiblir."

Quelques américains qui ont assisté à ce match ont déclaré que Gus Lesnevich a été chanceux de l'emporter. Si le combat avait été disputé à New-York, il est fort probable que le match aurait été arrêté à cause des coupures de Lesnevich, tout comme lors de la dernière rencontre qu'il livra contre Lee Oma, le 22 février dernier. Oma l'avait emporté par mise hors de combat technique à la quatrième ronde, dans un match dont le titre n'était pas en jeu.

Les lanceurs probables pour aujourd'hui

- Cincinnati (Vandermeer 0-2) à New-York (Voiselle 2-3)
- St. Louis (Pollet 2-1) à Brooklyn (Webber 1-0)
- Chicago (Borowy 1-2) à Philadelphie (Jurisich 2-1)
- Pittsburgh (Ostermueller 1-2) à Boston (Cooper 2-2)
- LIGUE AMERICAINE**
- New-York (Gettel 3-2) à St. Louis (Zoldak 3-2)
- Boston (Hughson 3-2) à Chicago (Rigney 6-1)
- Washington (Leonard 2-0) à Detroit (Gray 0-0)
- Philadelphie (Christopher 2-2 et Knerr 0-3) à Cleveland (Cromek 0-3 et Black 0-1). Deux parties.

Arbour lance une partie sans point ni coup sûr

Le A.A. Ste-Gertrude a ouvert sa saison en blanchissant les Blue Birds par 10 à 0. C. Arbour a sans contredit été l'étoile de la joute en lançant une partie sans point ni coup sûr et il a retiré 14 frappeurs au bâton. R. Gilbeault et G. Houle ont brillé sur tant sur la défensive qu'à l'offensive.

Le Jeu de Dames

Deux autres parties nulles ont été jouées dimanche et lundi dernier entre Adrien Chaput et Fernand Boisjoly pour le championnat de l'Amérique. Chaput conserve toujours l'avantage d'un gain sur son adversaire et comme le match est limité à 10 parties, il a de belles chances de remporter ce titre. Boisjoly doit jouer un jeu d'attaque continuellement, afin de pouvoir forcer le gain et égaliser les chances ayant la limite des 10 parties, tandis que Chaput joue un jeu très prudent pour conserver sa victoire qui peut le conduire au championnat d'Amérique.

Le résultat à date est un gain et 6 nulles en faveur de A. Chaput. La sixième rencontre sera jouée mercredi soir au St-Henri, 5019 ouest, Notre-Dame. Tous les adeptes sont invités et l'entrée est gratuite.

Comiskey fera face à Weinberg, le 27

Boston, 14 — Bill Weinberg, solide boxeur poids-lourd de la Nouvelle-Angleterre a signé un contrat, hier, s'engageant à rencontrer Pat Comiskey, de Paterson dans un combat de dix rondes, le 27 mai prochain. Weinberg a été invincible depuis qu'il a été licencié de la Marine Américaine tandis que Comiskey a aussi affiché une tenue impressionnante.

Vendredi soir, Johnny Cesario en viendra aux prises avec Dave Andrews dans un combat de dix rondes. Cesario fera l'impossible pour infliger une défaite à Andrews. Dans un autre combat de dix rondes, George Martin fera face à Billy Furrone.

Ouverture officielle de cette ligue, ce soir

Ce soir à 6h.30 p.m. il y aura ouverture officielle de la ligue de balle molle de la maison Viau Limitée. Cette intéressante joute aura lieu sur le terrain de la rue Ontario angle Viau.

Une équipe d'étoiles de la manufacture fera face au club champion de l'an dernier, l'équipe composée des joueurs du bureau.

Monsieur Roger Viau, président de la maison sera le premier homme au bâton tandis que Monsieur Guy Lanctôt, gérant général sera le premier lanceur et Jean-Paul Vincent, président du cercle récréatif de la maison sera le receveur d'occasion.

Un club juvénile a besoin de joueurs

Un club juvénile est à la recherche d'un troisième but et d'un lanceur. Inf.: Gérard Langlois, FR. 6691.

Andy Anderson gèrera les Braves de Valleyfield - Lachine à Cornwall

Les Braves de Valleyfield tiennent des pratiques régulièrement en vue de leur joute de dimanche alors qu'ils visiteront les As de Québec. Ce sera ainsi la première partie de la saison pour le Valleyfield, qui sera géré par Andy Anderson, étoile de la crosse et du hockey. Anderson a été blessé l'automne dernier, lors d'un accident d'été et il n'a pu jouer au hockey l'hiver dernier et il est fort probable qu'il ne pourra pas jouer à la crosse durant la prochaine saison mais il gèrera son club, sur le banc des joueurs.

Andy Anderson a déjà brillé à la crosse avec les Flyers de Cornwall et la direction des Braves de Valleyfield est très heureuse d'avoir fait une telle acquisition.

Joute remise

Dick Brayley, président de la Ligue Québec Lacrosse Association qui a passé la journée à Ottawa, hier, a annoncé à son retour à Montréal que la joute qui devait être disputée le 17 mai à l'Auditorium, a été remise au 15 juin. On sait que les Canadiens joueront quelques-unes de leurs parties locales à cet endroit et les Flyers de Cornwall, seront leurs adversaires pour la joute du 15 juin.

Russ Wheaton à Valleyfield

Russ Wheaton, qui a déjà décroché le trophé A.-L. Caron après

avoir été choisi le joueur le plus utile à son club, en 1942 alors qu'il s'alignait avec le Shamrock, sera le gardien de buts des Braves de Valleyfield. Wheaton a déjà joué pour l'Aviation en 1948 et il a aussi pratiqué ce sport l'an dernier, alors qu'il était cantonné à Brampton.

Lachine à Cornwall

Le Lachine-Ville-St-Pierre tiendra une pratique ce soir en vue de sa joute de demain soir contre les Flyers de Cornwall. Si le club de René Couture remporte la victoire demain soir, il montera sur un pied d'égalité avec les Flyers de Cornwall, en troisième place. Vendredi soir, les Canadiens visiteront les As de Québec et le club local aura l'occasion de monter en première place, sur un pied d'égalité avec le Québec, s'il remporte la victoire.

Dimanche soir, les Canadiens recevront la visite des Flyers de Cornwall à l'arena de Lachine.

Les ligues Montréal Junior et Juvénile ont ouvert leur saison

Les ligues Montréal Junior et Juvénile ont fait l'ouverture de leur saison dimanche dernier et de bonnes assistances ont été enregistrées aux joutes de ces deux circuits, qui seront fort populaires durant la prochaine saison. Dans la ligue Junior, le Pointe-aux-Trembles, le club de l'endroit, a fait une brillante

lutte au Champion Provincial de l'an dernier, le club Champêtre piloté cette année par Laurent Baril qui triompha des hommes du gérant Johnson par le compte de 4-3 en quinze manches. Le lanceur Jean-Claude Ménard du Champêtre lança pendant douze manches et un tiers pour retirer douze frappeurs au bâton et céda sa place au lanceur Desaulniers qui finit la partie et qui fut crédité de la victoire. Parino scora le point gagnant sur un coup de Boivin. Bergeron fit un arrêt sensationnel dans le champ. Bulet et J. Brisebois furent les meilleurs pour le Pointe-aux-Trembles.

Champêtre

000 100 010 000 101-4 11 9
Pointe-aux-Trembles
000 020 000 000 100-8 9 1
Batteries: Ménard, Desaulniers et Flynn; Dutilly, Lusignan et Paquette, Rocheleau.

Gain du Ste-Thérèse

À Ste-Thérèse le club du gérant Locas a débuté sa saison par une victoire sur le Seven Up au compte de 9-6 pendant que le Beauharnois perdait aux mains du club Fils d'Italie par le compte de 13-1. Le lanceur Capozzi pour les gagnants n'accorda que 3 coups sûrs.

Le Champêtre triompha du Westmount par 7-4. Le Cartierville gagna contre Laval par le compte de 6-4 et le St-Antoine dû baisser pavillon devant le Maisonneuve par le score de 12 à 6.

Les quatre autres clubs se mettront à l'oeuvre cette semaine alors que le Comet rencontrera le Rosemont au Jardin Botanique à 6 h. 30 p.m. Demain soir, et samedi après-midi à 3 h. 30 p.m., le Capitol Fruit Store ira faire l'ouverture à Ville Mont-Royal.

Le St-Paul de la Croix contre le Christ-Roi

Le club athlétique St-Paul de la Croix jouera sa première partie locale, ce soir, à sept heures, contre le Christ-Roi, qui est considéré comme un club dangereux. Le St-Paul de la Croix a affiché une belle tenue contre le Ahuntsic lundi dernier et il espère en faire autant contre son adversaire de ce soir.

Vendredi soir, le St-Paul de la Croix rencontrera le St-Paul, dans la deuxième joute régulière de la ligue Intermédiaire. Cette partie sera disputée sur le terrain situé sur le boulevard DesOrmes près de Fleury. Inf.: R. Cassabon, DU. 1592.

Avis aux clubs intéressés

Tous les clubs qui sont intéressés à faire partie de la ligue Association Vaillant sont priés de communiquer avec M. Albert Pariseau, un des directeurs de ce circuit. Inf.: WI. 2439.

L'AGENT SECRET (X-9)

Une tempête



MR. GRAFF 11-9

Max Lanier réduit l'avance des Dodgers dans la ligue Nationale

NEW-YORK, 14. (B.U.P.) — Le lanceur gaucher des Cardinals de St-Louis, Max Lanier, a de nouveau eu recours à sa magie, dans une joute qui nécessita deux manches supplémentaires, pour l'emporter sur les Dodgers de Brooklyn par le score de 7 à 5 alors que les Cardinals ont compté deux points au cours de cette manche, qui marquait l'ouverture de la série la plus importante dans la ligue Nationale à date. Cette victoire des Cardinals leur a permis de réduire l'avance des Dodgers, en première place, à seulement une partie.

C'était la vingt-et-unième victoire de Lanier contre sept défaites sur les Dodgers depuis son arrivée dans la ligue Nationale en 1939.

« Je ne sais pas pourquoi j'ai tant de chances contre le Brooklyn, mais en chaque occasion, les gars semblent pouvoir frapper assez de coups sûrs pour assurer ma victoire », dit-il.

Ceci fut tout particulièrement le cas cet après-midi alors que le lanceur gaucher de la Caroline du Nord a connu suffisamment de difficulté pour avoir besoin d'une batterie de lanceurs. Après avoir obtenu une avance de 5 à 0 de la part de ses coéquipiers, il semblait en bonne voie de remporter sa cinquième victoire de la saison lorsque les Dodgers déclenchèrent une offensive qui leur valut trois points contre lui à la cinquième manche.

Lanier en difficultés

Les Dodgers confirent à battre et comptèrent des points aux sixième et septième manches pour égaliser le score. Billy Herman et Dixie Walker ont donné le plus de difficultés à Lanier, obtenant chacun 3 coups sûrs.



Marty Marion

Marty Marion, dont la tenue au champ fait quelquefois oublier qu'il peut en temps opportun cogner un solide coup, a été le héros de cette victoire. Alors qu'il a frappé un solide simple à la onzième manche pour faire compter Stan Musial et Whitey Kurowski. Les Cardinals ont obtenu 15 coups sûrs contre quatre des lanceurs des Dodgers, sortant ainsi de leur léthargie au bâton. Kurowski a obtenu quatre coups sûrs et Marion, trois.

Autre victoire du Boston

Dans la ligue Américaine, les Red Sox de Boston ont conservé leur avance de cinq parties et demie en première place en battant les White Sox par 3 à 0 à Chicago. Alors que Dave "Boo" Ferriss n'a accordé que deux coups sûrs. Rudy York a obtenu deux des quatre coups sûrs des Red Sox contre Joe Haynes, un coup de circuit avec un coureur sur les buts et un deux-but. C'était la 17e victoire des Red Sox en 18 parties.

Coups de circuits

Des coups de circuit de Bill Dickey, Joe Gordon et Joe DiMaggio ont fourni tous les points des Yankees qui ont gagné par 6 à 2 sur les Browns de St-Louis. Dickey et

Gordon ont frappé les leurs à la deuxième manche pour donner une avance de 3 à 0 au lanceur Floyd Bevens et DiMaggio a frappé le sien à la neuvième manche avec



Joe DiMaggio

deux coureurs sur les buts. C'était son septième coup de circuit de la saison et il a décidé de l'issue de la joute.

Détroit déclassé

Les Sénateurs de Washington n'ont pas manqué leur coup en arrêtant la série de huit victoires consécutives des Tigers de Détroit, alors qu'ils ont humilié les champions du monde avec une attaque de 20 coups sûrs et une victoire de 15 à 1, le score le plus élevé de la saison dans les majeures. Roger Wolff, le solide lanceur des Sénateurs, a eu un blanchissage jusqu'à la neuvième manche alors que la recrue Anse Moore a frappé un coup de circuit. Buddy Lewis a dirigé l'attaque des Sénateurs avec un coup de circuit, un deux-but et un simple, faisant compter trois points et croisant lui-même trois fois le marbre. Jeffe Heath a frappé trois deux-but et un simple pour faire compter quatre points.

LIGUE NATIONALE

St-Louis ... 002 300 000 02—7 15 0
 Brooklyn ... 000 301 100 00—5 9 2
 Batteries: Lanier et Odes; Gregg, Behrman (4), Herring (8), Lombardi (10) et Anderson, Sandlock (7), Padgett (11).

LIGUE AMERICAINE

Boston ... 000 200 100—3 4 1
 Chicago ... 000 000 000—0 2 0
 Batteries: Ferriss et Wagner; Haynes, Caldwell (9) et Trish, Dickey (9).
 New-York ... 030 000 003—6 10 0
 St-Louis ... 000 200 000—2 9 0
 Batteries: Bevens et Dickey; Potter, Fannin (9) et Mancuso.
 Washington ... 003 080 004—15 20 0
 Détroit ... 000 000 001—1 5 0
 Batteries: Wolff et Evans; Overmire, Bridges (4), Caster (5) et Tebbets.

LE SPORT en général

Henri Rochon, à notre avis le joueur de tennis No 1 du Canada, est probablement le seul tennisman actuellement assuré de faire partie de l'équipe de la coupe Davis du Canada. Si cette jeune étoile du tennis affiche une aussi belle tenue que l'été dernier, alors qu'il remporta les honneurs des principaux tournois de la ville de Montréal, durant les présentes éliminatoires, il est certain qu'il sera un de nos joueurs qui représenteront le Canada dans les matchs pour la coupe Davis.

Rochon est présentement en bonne condition physique et il est confiant de s'assurer une place sur l'équipe canadienne. Si Brendan Macken, qui étudia présentement aux Etats-Unis, revient à temps pour participer à ces éliminatoires, il aura de grandes chances de s'assurer l'autre place pour les simples, car avant son départ pour les Etats-Unis il était considéré comme un joueur d'avenir et il a bien pratiqué depuis. Si ce dernier revient à temps pour les éliminatoires, Brendan Macken et Henri seront nos choix comme joueurs en simples.

Parmi les autres dangereux aspirants sur l'équipe des simples, il y a Don McDiarmid et Jean-Jacques Desjardins mais il ne serait pas surprenant que ces deux joueurs forment une équipe pour les doubles pour la coupe Davis mais ils auront beaucoup d'opposition de la part de Laird Watt et Roger Durivage.

Ens est satisfait

Jewel Ens, ancien joueur des Pirates de Pittsburgh, dit que les Bisons de Buffalo et les Leafs de Toronto, alignent de bons lanceurs et qu'ils seront difficiles à battre durant la présente saison. Le grand gérant des Chiefs est très satisfait de son club mais il dit qu'il s'attend à recevoir les services de deux autres lanceurs des Reds de Cincinnati, dont un sera un gaucher.

Leo Miller, propriétaire des Chiefs de Syracuse, accompagne le club dans la métropole et il dit que les assistances ont bien augmenté cette saison. Jewel Ens a déjà joué avec les Pirates de Pittsburgh et il était considéré comme un brillant joueur.

Wahl et Eddie Joost

Jewel Ens a fait l'éloge de son arrêt-court, Dick Wahl. «Ce joueur peut frapper, cogner, courir et sait briller sur la défensive», a déclaré le gérant des Chiefs mais il dit que l'arrêt-court des Red Wings de Rochester, Eddie Joost, qui est présentement en tête des frappeurs de la ligue Internationale, est le meilleur joueur de la ligue Internationale. «Si j'étais gérant d'un club des lagues majeures, je m'assure-

Les Royaux refusent d'échanger Red Durrett pour trois joueurs

Les Dodgers de Brooklyn, qui sont actuellement en tête de la ligue Nationale, ont fait une offre aux Royaux pour les services du voltigeur Elmer "Red" Durrett mais la direction du club de baseball Montréal a refusé de le vendre ou de l'échanger.

Ce frappeur gaucher qui fait sensation tant au bâton que sur la défensive depuis le début de la saison, est la propriété des Royaux et on a appris que les Dodgers avaient offert les voltigeurs Dick Whitman et Gene Hermanski et le lanceur Jean-Pierre Roy pour Red Durrett. Roy sera vraisemblablement optionné aux Royaux bientôt.

UN LANCEUR NEGRE

Gerry Gosselin, secrétaire de route et publiciste du club de baseball Montréal a annoncé hier après-midi, que les Royaux ont obtenu les services d'un autre lanceur nègre. Il s'agit de Roy Partlow, qui est âgé de 30 ans, mesure cinq pieds et onze pouces et fait osciller la balance à 185 livres.

Partlow, qui a déjà lancé pour le Philadelphia All Star, un club formé de joueurs nègres, est marié et père de deux enfants. Il demeure à Philadelphie et se rapportera aux Royaux sous peu.

Le Roger fera face au Rest. Jeannine

La redoutable équipe de balle molle, Rest Jeannine jouera sa première partie de ligue ce soir alors qu'il rencontrera le Roger Radio, Service à sept heures au terrain St-Ferdinand à St-Henri. Gérard Décelles et Bréard formeront la batterie du Rest Jeannine. Une grande rivalité existe entre ces clubs mais le propriétaire Gérard Lambert espère voir son club remporter la victoire ce soir. Le Rest Jeannine fait partie de la ligue des Parks. Inf: WE. 0495 M. Gérard Lambert.

Woodcock et Mauriello sont en bonne condition

New-York, 14 — Bruce Woodcock, champion poids-lourd de l'Empire Britannique et Tamil Mauriello qui se feront face vendredi soir au Madison Square Garden dans un combat de dix rondes ont subi leur examen médical hier et l'on rapporte qu'ils sont en bonne condition physique.

Woodcock et Mauriello ont terminé leur entraînement hier, et ils sont confiants pour l'emporter vendredi soir.

Bob Duford a défait Jean-Jacques Desjardins

Bob Duford, jeune tennisman d'Ottawa, a causé une surprise hier après-midi, lors de la continuation des éliminatoires pour le choix des joueurs qui feront partie de la coupe Davis du Canada, alors qu'il a battu Jean-Jacques Desjardins, dans un match qui nécessita cinq sets. L'adversaire de Desjardins a affiché une belle tenue pour avoir raison du grand joueur montréalais.

Rochon gagne

Henri Rochon a continué à afficher une belle tenue au club Stuart alors qu'il a facilement défait Jean Marois de Québec, en trois sets consécutifs. Rochon l'a emporté par 6-0, 6-1, 6-2 et il s'est montré trop puissant pour son adversaire.

George Robinson a été forcé de se rallier pour l'emporter sur Edgard Lanthier. En effet il a été vainqueur par 6-1, 2-6, 4-6, 7-5, 8-6. Lanthier s'est signalé durant tout le match et il a donné beaucoup de fil à retordre à Robinson, qui était de l'arrière par deux sets à un.

Aucun match ne sera disputé aujourd'hui car l'Association de tennis de la Province de Québec tiendra une importante assemblée.

ANNEE "RECORD" POUR LES AUTOS.

B.U.P. — Il y a eu 5,358,420 automobiles et camions fabriqués de plus en 1929 aux Etats-Unis qu'au cours des années antérieures ou subséquentes.

BRICK BRADFORD



Les hors-la-loi s'en viennent!

Courez!

Nous sommes perdus!



Reculer! Pert, ils vont se ruer sur nous!



Ces coups devraient attirer ces amis à double vitesse!

Panique

Al Campanis permet aux Royaux de monter en première place

Al Campanis, un joueur grec qui a remplacé Stan Bréard depuis le 8 mai dernier, alors que ce dernier ne participa au programme double contre les Bears de Newark, a permis aux Royaux d'infliger une défaite aux Chiefs de Syracuse, hier après-midi, par 4 à 1, grâce à son coup de circuit et à sa belle tenue sur la défensive. Al Campanis a fait compter tous les points des Royaux à la quatrième manche en frappant un formidable coup de circuit à 370 pieds du marbre alors qu'il y avait trois coureurs sur les buts. Ce joueur a aussi

commencé deux des trois double-jeux du club de Clay Hopper. A la suite de cette victoire, les Royaux sont montés seuls en première place de la ligue Internationale et ils possèdent une avance d'une partie sur les Chiefs de Syracuse, qui sont descendus en deuxième position.

Bucker solide
Cy Bucker, habile lanceur droitier, qui a été optionné aux Royaux le 27 avril dernier, a lancé sa première partie complète depuis qu'il porte l'uniforme de notre club et il a été à la hauteur de sa tâche, même s'il a manqué de contrôle à certaines reprises. Cet ancien lanceur des Dodgers de Brooklyn a limité les Chiefs à quatre coups sûrs, a retiré deux frappeurs au bâton et il a accordé sept buts sur balles. Il a toutefois reçu une belle protection de ses coéquipiers sur la défensive et il a été solide durant les impasses.

Lancer fatal
Le lanceur gaucher, James Prendergast a aussi affiché une belle tenue mais une bonne balle lancée à Al Campanis lui a été fatale. Il a accordé six coups sûrs en sept manches et il a été débuté de sa première défaite de la saison. Il a été remplacé par Leonard Bobeck à la huitième reprise et ce dernier s'est mis en évidence en retirant les joueurs à lui faire face, au bâton.

Unique point
Après avoir été tenu en respect durant la première manche, les Chiefs de Syracuse ont comploté leur seul point de la joute à la deuxième reprise, grâce au manque de contrôle du lanceur Bucker. Après que Sinton eut été retiré sur un faible roulant, Al Rubeling fut passé et Kress fut retiré sur un "fly" aux mains de Durrett mais Bucker accorda des buts sur balles à Wahl et Just pour remplir les buts et le lanceur Prendergast a frappé un simple pour permettre à Rubeling de croiser le marbre. Les Chiefs auraient probablement comploté un deuxième point, n'eût été du bel arrêt de Campanis. Cy Bucker s'est ensuite ressaisi pour mettre fin à la manche en forçant Harrington à frapper aux mains de Les Burge.

Les Royaux ont été complètement tenus en respect durant les deux premières manches; Herman Franks et Campanis ont débuté avec des simples à la troisième reprise mais Bucker, Rackley et Robinson ont été impuissants contre Prendergast.

Circuit décisif de Campanis
Tom Tatum débuta la quatrième manche avec un simple mais fut forcé au deuxième but sur le roulant de Durrett; Les Burge a ensuite été passé et Jorgensen a été retiré par le champ droit, Sinton Herman Franks a reçu un autre but sur balles pour remplir les buts et Al Campanis attrapa la première balle du lanceur Prendergast et l'expédia par-dessus la clôture, entre le champ centre et le champ droit. Ce joueur grec a été fort applaudi quand il a croisé le marbre.

Cy Bucker brille
Encouragé par cette avance, Cy Bucker a affiché une belle tenue pour paralyser les joueurs de Jewel Ens. Les Chiefs se sont montrés menaçants à la neuvième manche, quand Rubeling fut passé et Kress frappa un simple, mais Wahl frap-

pa un roulant aux mains de Campanis qui a accompli un double-jeu avec l'aide de Robinson et Burge et l'arrêt-court Grec, mit fin à la manche, en retirant le receveur Bosiak sur un roulant.

Ici et là...
Stan Bréard est arrivé au terrain du club de baseball Montréal à une heure et trente, mais il n'a pas pris part à la pratique d'hier. Il a reçu la permission de s'absenter à cause de la maladie, chez lui. Le nouveau-venu, Lew Riggs portait son uniforme 3,498 - personnes ont payé leur admission pour la joute d'hier après-midi. Elmer "Red" Durrett a effectué un bel arrêt sur le coup du voltigeur Jodie Beeier. Durrett attrapa la balle d'une seule main, après avoir fait une course d'environ cinquante pieds. Les Chiefs et les Royaux en viendront de nouveau aux prises cet après-midi et la joute commencera à deux heures et trente, afin de permettre au club de Jewel Ens de prendre le train. Le lanceur gaucher, Ken Polivka lancera pour les Chiefs tandis que Clay Hopper lui opposera Steve Nagy. Dujeh Mele, voltigeur gaucher des Chiefs, n'a pas joué hier, parce qu'il a des ampoules. Le gérant Jewel Ens, le receveur Joe Just et le lanceur Millard Howell ont été expulsés de la joute, à la huitième manche, après avoir eu une dispute avec l'arbitre, Tom Tobin. George Robinson a volé son treizième but depuis le début de la saison à la septième manche. Le vétéran lanceur gaucher, Curt Davis et le troisième but Lew Riggs se sont rapportés à temps pour la joute d'hier. Davis a lancé durant la pratique au bâton tandis que Riggs a pratiqué au troisième but. Ces deux joueurs ont fait le trajet Brooklyn-Montréal par auto et ils étaient accompagnés de leurs épouses.

SYRACUSE (1)

	a.	b.	p.	c.	r.	a.	e.
Harrington, 2e b.	2	0	0	1	5	0	0
Beeier, c.c.	4	0	1	1	0	0	0
Sauer, c.g.	4	0	0	0	0	0	0
Sinton, c.d.	4	0	0	2	0	0	0
Rubeling, 3e b.	3	1	0	1	0	0	0
Kress, 1er b.	3	0	1	10	1	0	0
Wahl, a.c.	3	0	0	3	1	0	0
Just, f.	2	0	0	3	0	0	0
Bosack, r.	1	0	0	3	0	0	0
Prendergast, l.	2	0	2	0	0	0	0
x-Sipek	1	0	0	0	0	0	0
Bobek, l.	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	25	1	4	24	12	0	0

x - Frappa pour Prendergast à la 8e.

MONTREAL (4)

	a.	b.	p.	c.	r.	a.	e.
Rackley, c.c.	4	0	0	0	0	0	0
Robinson, 2e b.	4	0	1	3	0	0	0
Tatum, c.g.	3	0	1	2	0	0	0
Durrett, c.d.	4	1	0	2	0	0	0
Burge, 1er b.	3	1	1	15	1	0	0
Jorgensen, 3e b.	3	0	0	1	4	1	0
Franks, r.	2	1	1	3	0	0	0
Campanis, a.c.	3	1	2	0	4	0	0
Bucker, l.	3	0	0	1	0	0	0
Totaux	29	4	6	27	15	1	0

SYRACUSE 010 000 000-1
MONTREAL 000 400 00x-4

Sommaire: Points produits par: Prendergast, Campanis 4. Deux buts: Prendergast. Circuit: Campanis. But: Wahl; Robinson. Double-jeu: Jorgensen & Robinson & Burge. Campanis & Robinson & Burge 2. Laissez sur les buts: Syracuse 7, Montréal 4. Buts sur balles: Prendergast 3, Bucker 7. Retraits: Prendergast 2, Bobek 2, Bucker 2. Coups sûrs de: Prendergast 6 en 7. Bobek 0 en 1. Mauvaise lancé: Bucker. Balle passée: Franks. Lanceur perdant: Prendergast. Arbitres: Tobin (marbre) Winters (buts). Temps: 2 heures. Assistance: 4,800.

Parties du soir

LIGUE INTERNATIONALE
Newark 200 000 000-2 5 0
Rochester 003 000 00x-3 7 0
Batteries: Pilliète et Fallon; Byerly et Bucha.

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 001 000 000-1 4 1
Boston 000 400 10x-5 9 0
Batteries: Gables, Gerheuser (7); Wilkie (8) et Camelli; Wallace et Hofferth. Lanceur perdant, Gables.

BASEBALL

Résultats d'hier
LIGUE INTERNATIONALE
Montréal 4, Syracuse 1.
Baltimore à Toronto, plus.
Rochester 3, Newark 2.
Jersey-City à Buffalo, plus.
LIGUE AMERICAINE
New-York 6, St-Louis 2.
Boston 3, Chicago 0.
Washington 15, Détroit 1.
Philadelphie à Cleveland, plus.
LIGUE NATIONALE
St-Louis 7, Brooklyn 5.
Boston 5, Pittsburgh 1.
Cincinnati à New-York, plus.
Chicago à Philadelphie, plus.

Parties d'aujourd'hui
LIGUE INTERNATIONALE
Syracuse à Montréal.
Baltimore à Toronto.
Jersey-City à Buffalo.
Newark à Rochester.
LIGUE AMERICAINE
Washington à Détroit.
Philadelphie à Cleveland.
New-York à St-Louis.
Boston à Chicago.
LIGUE NATIONALE
Pittsburgh à Boston.
Cincinnati à New-York.
Chicago à Philadelphie.
St-Louis à Brooklyn.

Position des clubs

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Montréal	15	8	.652
Syracuse	13	8	.619
Buffalo	10	9	.526
Toronto	11	10	.524
Baltimore	10	10	.500
Newark	10	12	.455
Rochester	8	13	.381
Jersey-City	7	14	.333

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Boston	23	4	.852
New-York	17	9	.654
Détroit	15	11	.577
Washington	11	12	.478
St-Louis	11	15	.423
Cleveland	8	15	.348
Chicago	7	15	.318
Philadelphie	7	18	.280

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Brooklyn	15	8	.652
St-Louis	13	8	.618
Chicago	11	10	.524
Cincinnati	11	10	.524
Boston	12	11	.522
New-York	11	13	.458
Pittsburgh	9	12	.409
Philadelphie	5	16	.238

Verdun fera une offre...

(Suite de la page 2)
fixe de \$50,000 qui tiendrait lieu de toutes taxes, contributions, etc. que Verdun serait en mesure d'exiger pour les services rendus. L'entente en question serait conclue en vertu de la loi de l'Hydro-Québec, adoptée le 17 avril 1946, qui permet à la Commission hydroélectrique de signer de tels accords avec les municipalités, corporations de commissaires, etc.

Le conseil a aussi rejeté, par un vote de cinq voix à trois, une motion de l'échevin Gérard Cool, secondée par l'échevin Hébert, à l'effet de défendre à tout employé municipal de Verdun de briguer les suffrages à une charge publique. La motion a été déclinée après que la suggestion eût été qualifiée d'anti-démocratique par plusieurs échevins, dont MM. Gauthier et Polrier.
Comme un seul soumissionnaire a fait tenir une offre pour la location de l'Auditorium de Verdun, le conseil, par un vote unanime, a décidé de prolonger jusqu'à la prochaine assemblée le délai pour la soumission d'autres offres.

Wladislaw Talun et Robert se rencontrent au Forum ce soir

Yvon Robert, généralement reconnu comme le plus fameux lutteur canadien français, se verra encore une fois forcé d'affronter un formidable obstacle dans sa carrière mouvementée dans la lutte, alors qu'il devra faire face au géant polonais, Wladislaw Talun, pesant 310 livres et mesurant 6 pieds et 8

pouces dans la rencontre principale de la séance de lutte au Forum ce soir. Ces deux solides athlètes se rencontreront dans un combat de deux de trois à finir et Talun est favori pour faire oublier la défaite technique qui lui fut infligée il y a deux semaines, alors que la décision de l'arbitre Sammy Mack fit subir à Talun le premier échec qu'il ait rencontré depuis un an. Mack disqualifia Talun sous prétexte qu'il étranglait Robert. A la suite de cette décision, Talun insista pour qu'on fasse venir un arbitre étranger et Jack Sharkey, ancien champion du monde à la boxe, sera le troisième homme dans l'arène, un choix contre lequel Robert s'est violemment opposé.
Managoff en vedette
Dans la semi-finale, le champion

de l'univers, Bobby Managoff, rencontrera Dave Detton dans une rencontre qui ne sera pas sans susciter beaucoup d'intérêt en vue de la réputation de Detton, qui revient dans l'arène à Montréal après un séjour de deux ans dans les forces américaines. Si Detton réussit à battre Managoff dans ce match qui ne met pas le titre en jeu, il obtiendra sûrement un match de championnat.
Dans une des préliminaires, le gros champion de France, Félix Miquet reviendra dans l'arène locale pour rencontrer Len "Cowboy" Hughes aussi avec l'intention d'obtenir un match de championnat, pendant que dans le premier match de la soirée, Al Mercier en viendra aux prises avec Gino Garibaldi.

Intérêt sans précédent dans le combat de boxe de vendredi soir

Il y a près de 18 ans, ou plus exactement en 1928, que les amateurs de boxe locaux ont fait preuve d'autant d'intérêt dans un combat de boxe local que celui qu'on rencontre au sujet du match pour le championnat moyen du Canada, qui mettra aux prises le détenteur actuel du titre, Dave Castilloux et le jeune aspirant Gus Mell.

Le dernier grand combat disputé au Forum fut lorsqu'Al Foreman, maintenant promoteur du présent combat, enleva le championnat poids-léger du Canada à Léo Kid Roy.
Plusieurs raisons suscitent l'intérêt anormal qu'apportent les amateurs à ce match. Castilloux, un des plus rusés boxeurs qui soient jamais passés dans l'arène locale, fait la pluie et le beau temps dans les cercles pugilistiques locaux. Son bouillant adversaire du Griffintown, Gus Mell, a connu des succès intéressants depuis quelque temps, remportant ses victoires les plus impressionnantes à Boston, où il est devenu un grand favori. On rapporte que l'Est de la ville supporte en force Castilloux, pendant que dans l'Ouest on prédit une victoire pour Mell.
Gagnier en semi-finale
Dans les rencontres qui supporteront cette finale, Hubert Gagnier rencontrera, soit Steve Kronis, Frankie Pucci ou Tony Roberts, ce dernier un jeune et sensationnel boxeur de Winnipeg. Cette rencontre sera une semi-finale de huit rondes.

ger en viendront aux prises pour la troisième fois dans un autre combat de six rondes. Biff Davis fera ses débuts professionnels contre George Gervin dans le premier combat de la soirée, qui sera aussi de six rondes.
A Montréal
Dave Castilloux et Gus Mell doivent revenir à Montréal aujourd'hui pour subir un examen préliminaire en vue de leur match de vendredi soir et termineront tous deux leur entraînement à Montréal. Castilloux est parti par avion de Toronto hier soir et est arrivé à Montréal tard dans la soirée, pendant que Mell doit prendre l'avion à bonne heure ce matin pour arriver à temps pour passer l'examen exigé par le président de la Commission Athlétique Fred Duclos afin d'assurer aux amateurs de boxe locaux satisfaction complète à l'occasion de cette rencontre de la plus haute importance.

FORUM
CE SOIR A 8.30
LUTTE
Wladislaw Talun
vs
Yvon Robert
3 chutes de 3 à finir
Prix populaires:
Parterre et loges \$2.00.
Amphithéâtre \$1.50.
Adm. gén. .75.
Réservations Wilbank 6131

BASEBALL
" " " " " "
STADIUM
Syracuse
vs
Royaux de Montréal
AUJOURD'HUI
à
2 h. 30 p.m.
JOURNEE DES DAMES



Al Campanis

Six présumés lanceurs de bombes arrêtés

Des détectives de la Sûreté municipale viennent d'effectuer un beau coup de filet en opérant, hier, l'arrestation de six individus, tous présumés lanceurs de bombes contre la propriété des National Breweries, en marge de la grève qui fit sortir plus 400 ouvriers des établissements de la compagnie.

Il y a plusieurs semaines. Tous les six sont actuellement détenus à la Sûreté et comparaitront, ce matin, en Correctionnelle, sous l'accusation de conspiration et d'usage de puissants explosifs contre la propriété des National Breweries. Cette sensationnelle arrestation a été faite par les détectives Roméo Longpré, Armand Castonguay, Paul Guerin et Adrien Poulin, commandés par le capitaine-détective Wilfrid Bourdon, de l'escouade préposée aux vols à main armée, agissant sous les ordres personnels de l'inspecteur Alphonse Cantin, directeur de la Sûreté municipale.

Les prévenus

Les prévenus, d'après la police, ont donné les noms suivants: Arthur Plouffe, 35 ans; Benoit Vincent, 25 ans; Fleurant Landry, 35 ans; Etienne Bienvenu, 40 ans; Maurice Toumazas, 23 ans; Germain Daoust, 40 ans.

On ignore l'adresse des prévenus. Cette arrestation fait suite à une série de perquisitions effectuées par la police, depuis plusieurs jours.

Depuis le jour où les autorités des National Breweries décidèrent de mettre à pied les grévistes à la suite d'une grève illégale, une première bombe fut lancée sur un camion de la compagnie, à l'angle des rues Ontario et Saint-Denis. Trois autres bombes furent lancées sur la propriété des National Breweries depuis lors. La dernière le fut dans la nuit de samedi à dimanche, sur le toit d'un garage, appartenant à la Canada Malting Company, rue St-Ambroise, dans St-Henri. Heureusement personne ne fut blessé par ces explosifs.

Fabrication domestique

Celui-ci était de fabrication domestique. La première bombe était contenue dans un colis entouré de papier et consistait en un bâton de dynamite, relié à un petit tuyau de fer. Une autre bombe avait été placée à l'intérieur d'un pain moisi. On se rappelle qu'elle tomba dans les cours d'un entrepôt de la compagnie, le long des voies ferrées du Canadien National. Plusieurs constables du C.N.R. l'avaient échappé belle à ce moment-là.

On rapportait, dans certains milieux, à la Sûreté hier soir, que d'autres arrestations étaient prévues en marge de cette affaire. Les prévenus, déjà dans les cellules, seront traduits devant les tribunaux ce matin, et ramenés à la Sûreté pour trois jours, pour fins d'interrogatoire.

C'est ce qu'il dit!

Les commandos étaient des criminels (Amiral Wagner)

NUREMBERG, 14. (B.U.P.) — L'amiral Gerhardt Wagner, chef des opérations navales, a dit aujourd'hui, au Tribunal des crimes de guerre, qu'en vertu de la "loi militaire internationale", il considère les "commandos" comme des "criminels" et non comme des soldats. Au cours d'un long contre-

interrogatoire mené par le colonel H. J. Phillimore, Wagner, témoignant en faveur du grand amiral Karl Dönitz, s'est fâché tout rouge. Il a nié à maintes reprises avoir eu connaissance de l'exécution de Robert Evans, commando anglais qui essaya de franchir la frontière suédoise après une attaque contre le vaisseau de ligne allemand "Tirpitz", dans le fjord de Tofte. Il a aussi nié connaître quel que ce soit de l'exécution de six Norvégiens et d'un officier de marine anglais, capturés en Norvège, près de Bergen.

Wagner a finalement admis avoir été informé des exécutions, mais il dit que ses ordres indiquaient que les commandos étaient des criminels des régions occupées.

"Vous admettez donc, dit Phi-

La récompense promise

On se demande maintenant ce qu'il adviendra de la récompense de mille dollars promise par la Compagnie à toute personne qui donnerait des renseignements pouvant amener l'arrestation des personnes responsables des bombes lancées contre la propriété des National Breweries. L'inspecteur Cantin, interrogé à ce sujet, hier soir, a répondu qu'il ignorait à date ce que l'on déciderait, se contentant d'ajouter que la preuve n'était pas encore complètement terminée.

Proposition de l'union rejetée?

Washington, 14 (B.U.P.) — L'industrie du charbon nion aux Etats-Unis rejettera les termes proposés par M. John L. Lewis, pour un fonds de bien-être de l'union de \$70,000,000, révélait ce soir, une source bien renseignée.

Les représentants des exploitants des mines ont préparé leur réponse à cette proposition dans une séance secrète. Ils avaient promis plus tôt de la soumettre à M. Lewis et aux autres chefs d'United Mine Workers (A.F.L.) à dix heures a.m., demain.

L'accusé prouve sa bonne foi

Le juge Omer LeGrand a acquitté, hier, Tom Salokannel d'une accusation de recel de revolver.

La défense, représentée par Me Pierre Laporte, a soumis à la Cour que l'accusé était de bonne foi en achetant cette arme. Après s'être enquis auprès de son père, le jeune homme demanda au vendeur, s'il pouvait acheter le revolver sans danger. On lui répondit que tout était en règle du côté de la police.

Ces dires furent confirmés par les témoins de la défense. La Cour accueillit alors les représentations de la défense comme bien fondées.

A MI-CHEMIN

B.U.P. — La passe du Sud, à Wyoming, est considérée comme la région située à mi-chemin sur la route ferroviaire de l'Oregon.

Les Américains réduiront de 15% l'usage du blé

Washington, 14. (B.U.P.) — Dans le but d'aider à grossir le volume des exportations aux régions affamées, le service d'Agriculture des Etats-Unis annonce aujourd'hui la mise en vigueur d'un programme de réduction du blé, par lequel on verra réduites d'environ 15% les réserves de blé pour la consommation domestique américaine. A partir du 1er juillet. La production de la bière et du whisky diminueront également.

Le service d'Agriculture dit qu'il requerra 25% de tout le blé que les cultivateurs enverront aux éleveurs à grain lors de la récolte de 1946. Ce programme et d'autres mesures restrictives diminueront la consommation américaine pour jus qu'en juillet 1947, au moins.

On a pris ces mesures radicales pour garantir l'envol d'environ 250 millions de boisseaux de blé aux pays frappés de famine, cette année. Cette quantité constitue environ le quart de la récolte américaine prévue pour 1946.

Le gouvernement ne requerra pas le blé immédiatement des fermiers, mais lorsque ces derniers enverront leur grain aux éleveurs, 50% en sera vendu immédiatement, dont la moitié au gouvernement, soit 25% de la quantité globale.

Jusqu'à l'été de 1947, il continuera d'être défendu de fabriquer de l'alcool avec du blé.

UTILITE DE CES INSECTES

B.U.P. — Les mouches à feu de Cuba sont tellement brillantes qu'il suffit d'en réunir quelques-unes seulement pour constater que la lumière obtenue peut remplacer une lanterne.

A LA CONFERENCE DES QUATRE

Une sorte d'ultimatum de l' impatient M. J.-F. Byrnes

PARIS, 14. (B.U.P.) — Le secrétaire d'Etat américain James F. Byrnes, lançant une sorte d'ultimatum, a demandé ce soir que les quatre ministres des Affaires étrangères se réunissent à Paris, le 15 juin, pour fixer une date définitive (probablement le 1er ou le 15 juillet) pour la Conférence des 21 nations sur les traités à signer

avec les anciens satellites de l'Axe. Si l'on ne convoque pas la Conférence de la Paix, avertit Byrnes, il faudra établir un programme entièrement nouveau pour les traités avec l'Italie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Finlande.

Cet avertissement semble vouloir dire que si la Russie empêche l'entente, à Paris, les puissances occidentales (France, Angleterre, Etats-Unis) se verront obligées de passer des traités séparés avec l'Italie et sans doute aussi avec les autres satellites de l'Axe.

Byrnes impatient

"Byrnes" dont la patience est presque à bout après des semaines de discussions stériles, a proposé que la présente conférence des ministres se termine aussitôt après les pourparlers actuels sur l'Allemagne.

Le lieutenant général Lucius D. Clay, sous-commandant américain en Europe, et Robert Murphy, premier conseiller politique, sont arrivés à Paris aujourd'hui, pour prendre part aux discussions sur la situation allemande, qui pourra bien amener une autre dispute.

Le Royaume-Uni ne tient pas à céder ses bases aux E.-U.

LONDRES, 14. (B.U.P.) — Le secrétaire des Affaires étrangères Ernest Bevin a révélé au secrétaire d'Etat James F. Byrnes que le Grande-Bretagne n'étudiera pas le moyen de céder ses bases des îles du Pacifique aux Etats-Unis en ce moment, révélait aujourd'hui des milieux renseignés. Les correspondants politiques et diplomatiques ont appris que M. Bevin avait expliqué cela "clairement" à M. Byrnes pendant les pourparlers à la conférence de Paris.

D'après des rapports autorisés, le point de vue des Britanniques est que les Etats-Unis devraient avoir libre accès aux bases du Pacifique, d'après un plan régional de la défense du sud du Pacifique, à laquelle le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande devraient participer.



Bevin

L'attitude conjointe du Commonwealth, telle que révélée ici, était que ce système de défense à la priorité sur la question de la souveraineté et en est complètement différent.

La prochaine mesure

La prochaine mesure sur la question des bases du Pacifique consistera en discussions tenues à Washington, entre les représentants du Secrétariat d'Etat et des autorités de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

L'attitude de M. Bevin sur la conservation des bases par la Grande-Bretagne a été endorsed par les journaux de Londres, malgré le fait qu'ils aient reconnu de façon générale la validité de l'intérêt des Américains dans le sud du Pacifique.

Pour sa part, le "Liberal News Chronicle" a souligné "l'immense" sacrifice des Etats-Unis pour faire

lâcher prise aux Japonais dans le Pacifique. Mais il a ajouté que si "l'Organisation des Nations Unies" doit avoir une signification, il faudrait instituer le système de défense régional comme première mesure en vue de l'internationalisation du Pacifique.

Radio-Moscou a repris ses attaques contre la politique américaine en Islande, en accusant les Etats-Unis d'insister pour que les bases militaires de ce pays leur soient accordées pour un terme prolongé.

Mesure sur le prêt contournée

Washington, 14 (B.U.P.) — La Chambre a contourné aujourd'hui une mesure pour annuler l'approbation par le Sénat du prêt de \$3,500,000,000 aux Britanniques, après avoir entendu une allégation du Secrétaire de la Trésorerie, M. Fred M. Vinson, à l'effet qu'un crédit de 50 ans est essentiel pour la paix et la prospérité de l'univers.

Cette mesure, recommandée au début par M. Harold Knutson, aurait forcé le Congrès à recommencer le travail de plusieurs mois, sur l'élaboration du projet d'emprunt. Knutson a prétendu que le projet de loi consiste en une mesure qui aurait dû être présentée d'abord à la Chambre, plutôt qu'au Sénat. Sa résolution aurait forcé le Sénat à retirer son projet et à attendre la décision de la Chambre.

Changements dans le Cabinet chinois

Nankin, 14. (B.U.P.) — Le Cabinet chinois a été bouleversé pour faire place à un plus grand nombre de représentants libéraux du parti Kuomintang au pouvoir, dans une tentative pour mériter la confiance de la Ligue démocratique et communiste, affirmait aujourd'hui une source digne de foi.

Mais le général communiste Chou En-Lai, après avoir rejeté plusieurs propositions pour cesser le feu, présentées par le délégué extraordinaire du président, le gén. George-C. Marshall et par le brig. gén. Henry-A. Byroade, au cours d'une conférence prolongée, cet après-midi, a adressé quatre requêtes au gouvernement, dont celle d'une prompt réorganisation du Cabinet comprenant des représentants communistes. Le nouveau gouvernement n'est pas censé comprendre des postes pour les communistes, affirment des milieux renseignés.

C'est le gén. Yu Ta-Wel, sous-ministre de la guerre, qui doit s'occuper des Communications et M. Peng Hsueh-Pei qui deviendra ministre de l'Information dans le nouveau Cabinet.